

T2137-439-6,00 F

ISSN 0026-9433

le monde  
**Libertaire**

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE    adhérente à l'I.F.A.    N° 439    JEUDI 8 AVRIL 1982    6,00 F



**LES LOIS CHANGENT  
LES PATRONS DEMEURENT**

FP.2520

# Liste et permanences des groupes de la F.A.

## PROVINCE

AINIS : ANIZY-LE-CHATEAU  
 ALLIER : MOULIN - YEZEURE  
 ALPES-MARITIMES : GROUPE DEPARTEMENTAL NICE - CANNES  
 ARDECHE : AUBENAS  
 AUDE : NARBONNE  
 B.-D.-R. : MARSEILLE - BOUC-BEL-AIR - GARDONNE  
 CALVADOS : CAEN  
 CHARENTES-MARITIMES : MARENES-ROCHEFORT  
 COTE-D'OR : DIJON  
 DOUBS : BESANCON  
 EURE : EVREUX  
 FINISTERE : BREST  
 GARD : GROUPE DEPARTEMENTAL GIRONDE : BORDEAUX - CADILLAC  
 HERAULT : BEZIERS  
 ILE-ET-VILAINE : RENNES  
 INDE-ET-LOIRE : TOUPTS  
 LOIRE : SAINT-ETIENNE  
 MAINE-ET-LOIRE : ANGERS  
 MANCHE : CHERBOURG  
 MARNE : REIMS  
 MORBIHAN : GROUPE DEPARTEMENTAL  
 LOT-ET-GARONNE : AGEN  
 SEINE-MARITIME : LE HAVRE - ROUEN  
 LOIRE-ATLANTIQUE : GROUPE NANTAIS  
 MOSELLE : METZ  
 NORD : LILLE - VALENCIENNES  
 OISE : CREIL - BEAUVAIS  
 ORNE : FLERS - LA FERTÉ-MACÉ  
 HAUTE-GARONNE : GROUPE REGION TOULOUSAIN  
 RHONE : LYON  
 PUY-DE-DOME : CLERMONT-FERRAND  
 SARTHE : LE MANS  
 SOMME : AMIENS  
 VAR : GROUPE DE TOULON « ACTION DIRECTE » - GROUPE DE LA REGION TOULONNAISE  
 HAUTE-VIENNE : LIMOGES

VIENNE : GROUPE DEPARTEMENTAL YONNE : FEDERATION DEPARTEMENTALE BELGIQUE SUD-LUXEMBOURG

## RÉGION PARISIENNE

PARIS : 10 groupes répartis dans les arrondissements suivants : 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>.

## BANLIEUE SUD

- FRESNES-ANTONY  
 - ORSAY-BURES  
 - RIS-ORANGIS  
 - VILLEJUIF  
 - MELUN-SÉNART

## BANLIEUE EST

- GAGNY, NEUILLY-SUR-MARNE, CHELLES  
 - MONTREUIL, ROSNY  
 - BOBIGNY-DRANCY

## BANLIEUE OUEST

- NANTERRE - LA DÉFENSE  
 - HOUILLES-SARTROUVILLE  
 - VERSAILLES

## BANLIEUE NORD

- VILLENEUVE-LA-GARENNE, ST-OUEN  
 - DOMONT  
 - ARGENTEUIL, COLOMBES  
 - SEVRAN, BONDY  
 - DEUIL-MONTMAGNY  
 - STAINS-PIERREFITTE

## LIAISONS

PROFESSIONNELLES  
 - LIAISON DES POSTIERS  
 - LIAISON DES CHEMINOTS  
 - CERCLE INTER-BANQUES  
 - LIAISON ORTF  
 - LIAISON INSTITUTS DE SONDAGES

## LIAISONS

NORD : Laon, Novon, Roye, Hénin-Beaumont, Avesnois, Saint-Quentin.  
 EST : Nancy, Vosges, Charleville, Bas-Rhin, Jura.  
 ILE-DE-FRANCE : Meulan, Nord Seine-et-Marne, Maule.  
 OUEST : Bégard, Quimper, Pont-Audemer, Laval, Parthenay, Poitiers, Marennes-Oléron, Saintes, Nord Haute-Vienne, Chatelleraut, Angoulême.  
 CENTRE : Blois, Châteauroux, Vendôme, Vierzon, Le Puy, Saumur.  
 SUD, SUD-OUEST : La Seyne-sur-Mer, Nice, Salons, Hyères, Aix-en-Provence, Le Caylar, Sète, Montpellier, Alès, Lot, Montauban.  
 RHÔNE-ALPES : Valence, Isère, Thonon-les-Bains, Chambéry.  
 CORSE : Ajaccio, Corte.  
 LA RÉUNION : liaison anarchiste  
 GUADELOUPE : Basse-Terre.

## PERMANENCES DES GROUPE

Groupe d'Evreux : permanence le dernier jeudi de chaque mois de 18 à 19 heures, derrière la mairie, salle 1, 2 et 3, 27000 Evreux.  
 Groupe de Rennes : le mardi à partir de 20 h à la MJC La Paillette.  
 Permanences FA d'Angers : tous les vendredis de 17 à 19 h, à la librairie La Tête en Bas, 17, rue des Poëliers à Angers.  
 Groupe de Marseille : le samedi de 14 à 17 h, 3 rue de la Fontaine de Caylus, 13002 Marseille.  
 Groupe de Toulon « Action directe » et groupe Région toulonnaise : le samedi de 15 h 30 à 19 h, au local du Cercle J. Rostand, rue Montebello, Toulon.  
 Groupe Jules Durand/Entraide (Havre et région) : dans les locaux du CES, 16, rue Jules Teller au Havre, permanences les lundis et samedis de 18 à 19 h.  
 Groupe du 11<sup>e</sup> : permanence à Publico, 145, rue Amélot, 75011 Paris, tous les mardis de 10 à 15 h.  
 Groupe d'Amiens : permanence tous les mardis de 19 à 20 h, salle Dewailly, 80000 Amiens, Germain c/o BP 7, 80330 Longueau.  
 Groupe Nestor Makhno de Saint-Etienne : tous les lundis à partir de 19 h 30, salle 15 bis CNT-LP, Bourse du Travail, cours Victor Hugo à Saint-Etienne.  
 Groupe « Soleil noir » de Cadillac : tous les samedis de 14 à 19 h, 26, rue de Branne à Cadillac (salle de l'ancien CES).  
 Groupe Eugène Varlin : petite salle du patronage lait, 72, avenue Félix Faure, (15<sup>e</sup>), métro Boucicaut, tous les jeudis de 19 à 20 h.  
 Groupe Louise Michel : le lundi de 18 à 20 h, le samedi de 17 à 19 h, 10, rue Robert Planquette, Paris 18<sup>e</sup>.  
 Groupe Fresnes-Antony : le samedi de 10 à 19 h et le dimanche de 10 à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 668.48.58.  
 Liaison Blois : permanences le jeudi de 18 à 22 h, 24, rue Jean de la Fontaine, apt 57, Blois - 74.26.02.  
 Groupe d'Anizy-le-Château : tous les samedis de 10 à 12 h à leur table de vente sur le marché de Soissons, et les lundis à partir de 20 h au local « Salle communautaire du Moulin de Paris », 02000 Merlieux (tél. (23).80.17.09).  
 Groupe Sébastien Faure de Bordeaux : le mercredi de 18 à 19 h et le samedi de 14 à 17 h, en son local, 7, rue du Muguet à Bordeaux.  
 Groupe Voline : 26, rue Piat, Paris 20<sup>e</sup>. Permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois, de 19 à 20 h 30, et samedis sur rendez-vous.  
 Groupe Froudhon de Besançon : 77, rue Battant, les mercredis de 16 à 21 h et les samedis de 14 à 19 h.  
 Groupe d'Aubenas : de 9 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, le dernier samedi de chaque mois, au cours de la tenue de la table de presse.  
 Permanences FA et GAEL : le vendredi à 20 h 30, bai. 5, salle 3, Place Guillaouard, à Caen. Un vendredi sur deux, table de presse au RUB, Campus.

Pour toute prise de contact avec les groupes de la F.A., n'hésitez pas à écrire aux R.I., ou bien venez à la PERMANENCE DES RELATIONS INTÉRIEURES, le samedi, de 14 h 30 à 18 h, 145, rue Amélot, Paris 11<sup>e</sup> (M<sup>o</sup> République) - tél. : 805.34.08.

## COMMUNIQUÉS

• Depuis le début de l'année, le groupe anarchiste Albert Camus de Toulouse mène une campagne pour la gratuité des bus. Nous essayons de sensibiliser les usagers aux problèmes graves que soulèvent les transports publics dans notre ville. Pour l'instant, nous avons utilisé tous les moyens classiques de propagande : affichage, tracts, bombages.

Maintenant, nous envisageons des actions plus originales et si possible plus spectaculaires. Nous appelons donc tous les anarchistes de Toulouse et de la région à nous aider. Nous avons besoin de gens disponibles. La lutte continue. Pour tout contact : dimanche matin au marché St-Sevin, près de la Bourse du travail.

• Une liaison est en formation sur Mantes-la-Jolie (Yvelines). Les gens intéressés peuvent écrire aux RI qui transmettront.

• Le groupe d'Evreux communique aux libertaires de la région que sa prochaine permanence est fixée pour le jeudi 25 mars à 20 h 30 : Maison des Associations (derrière la mairie) à Evreux.

• Le groupe G. Pinelli assure deux ventes du Monde libertaire chaque semaine :  
 - le dimanche matin de 10 à 12 h au marché du Poteau (rue du Poteau) ;  
 - le lundi soir de 17 à 18 h, place Jules Joffrin (m<sup>o</sup> Jules Joffrin).

• Pour un travail de recherche, le groupe Région toulonnaise recueille tout renseignement sur le mouvement anarchiste dans le Var, de 1879 à 1950. Ecrire aux RI qui transmettront.

• Les libertaires et sympathisants FA du département de l'Allier, intéressés par l'antimilitarisme, peuvent contacter les RI qui transmettront.

• Vous habitez la Charente-Maritime. Vous voulez changer les choses et la vie. Prenez contact avec le groupe Michel Bakounine, BP 26, 17450 Le Château-d'Oléron, tél. : (46) 47.67.39. Programme des réjouissances : distributions de tracts, collages d'affiches, organisation de réunions publiques... la révolution au présent et au quotidien comme partie prenante d'une dynamique de la révolution sociale.

• Les groupes FA Pinelli et Louis Lingg (Stains et sa région) sont en mesure de vous faire part de leur union. Ils ne constituent désormais qu'un seul et unique groupe sous le nom « Groupe anarchiste Louis Lingg-Pinelli ». Pour tout contact, écrivez aux RI qui transmettront.

Le Monde libertaire est en vente dans tous les kiosques des gares et les principales maisons de presse. Pour nous aider à limiter le nombre d'invendus, achetez-le toujours au même endroit ou mieux encore : abonnez-vous !

Rédaction-Administration  
 145, rue Amélot, Paris 11<sup>e</sup>  
 Directeur de publication  
 Maurice Joyeux  
 Commission paritaire n° 56 635  
 Imprimerie « Les Marchés de France »  
 44, rue de l'Ermitage, Paris 20<sup>e</sup>  
 Dépôt légal 44 149 - 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
 Routage 205 - Publi Routage  
 Diffusion SAEM Transport Presse

## ROUEN

Le groupe FA de Rouen organise une réunion publique sur le thème : *Les prisons*, avec Serge Livrozet, le 24 avril à 14 h 30, à la Halle-aux-Toiles.

Le Drapeau noir, édité par le groupe de Besançon vient de paraître. Votre soutien est le bienvenu : CCP 2025 65 T Dijon.

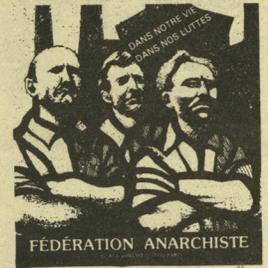
## TOULON

Le groupe région toulonnaise organise dimanche 25 avril, à 20 h 30, à la salle Mozart à Toulon, une conférence-débat sur le thème : *L'armée, pour quoi faire ?* Avec la participation de Léo Campion.

## DIJON

Le groupe de Dijon organise le 17 avril, à 15 h, au Mille Club de la MJC de Quétigny une journée d'information sur l'Espagne de 1936 : présentation du montage audio-visuel *Espagne 36*, suivi d'un débat animé par des militants de la CNT ; présence du chanteur Jean-Marie Barondeau ; film (sous réserve).

## QUE PERSONNE NE DÉCIDE A NOTRE PLACE



Affiche éditée par le groupe de Montreuil. Prix : 2 F l'unité, 0,45 F au-dessus de 10 exemplaires. Format : 44 x 56.



Affiche éditée par F.A. Prix : 2 F l'unité, 0,35 F à partir de 10 exemplaires. Format : 44 x 56.

## Sommaire

<b>PAGE 2</b> Activités des groupes FA	<b>PAGE 7</b> Radios libres : les tricheurs Comment capter Radio-Libertaire...
<b>PAGE 3</b> En bref Le pays Basque saigne Ils persistent et signent Editorial Fête à la Goutte-d'Or	<b>PAGE 8</b> La poudrière centre-américaine La crise... Une publicité parmi tant d'autres
<b>PAGE 4</b> Vers une école du peuple Grève à EGF	<b>PAGE 9</b> Chronique des événements courants
<b>PAGE 5</b> Rassurez-vous, pauvres patrons... La retraite...	<b>PAGE 10</b> La Mutualité Grille de Radio-Libertaire
<b>PAGE 6</b> Un terrain d'aventure Vive l'arméride « L'école en bateau »	<b>PAGE 11</b> Livres, spectacles... <b>PAGE 12</b> A propos de la négociation Syndicats et négociations

**Abonnez-vous !**

TARIF		France	Sous pli fermé	Etranger	LE MONDE LIBERTAIRE	
13 n°	70 F	80 F	100 F	Rédaction Administration		
25 n°	130 F	150 F	190 F	145 rue Amélot 75011 Paris		
50 n°	250 F	280 F	350 F	Tél. 805.34.08		
ABONNEMENT DE SOUTIEN : 300 F				Paiement à l'ordre de Publico		
<b>BULLETIN D'ABONNEMENT</b>						
à retourner 145, rue Amélot, 75011 Paris (France)						
Nom	Rue		Prenom			
N°						
Code postal	Ville					
à partir du N°		(inclus)		Pays		
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>				
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Règlement (à joindre au bulletin)			
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste.						

en bref... en bref...

• Les 29 et 30 mai 1982, aura lieu, à Golfech, un rassemblement national antinucléaire. A suivre...

• Le numéro 11/12 d'Objection, bulletin de liaison antimilitariste, est paru. Il comprend un dossier spécial Nucléaire civil et militaire, élaboré par des membres du comité Malville et du Groupe d'action et de résistance à la militarisation (GARM), qui montre qu'il n'existe pas de nucléaire civil, et que la production d'énergie nucléaire conduit inévitablement à la bombe, donc à des fins purement militaires. En vente à Publico : 5 F.

• Au bout de neuf mois d'efforts, les membres de la commission mixte ont présenté un projet de loi supprimant les TPA... projet qui sera mis en application dans neuf autres mois. A ce sujet, la chancellerie a déclaré qu'à « la différence de la suppression de la Cour de Sécurité de l'Etat, celle des TPA ne peut pas se faire du jour au lendemain. Nous devons mettre en place une quantité d'actes juridiques et matériels, constituer des chambres, reclasser les personnels ». On ne connaît pas encore la couleur qui sera choisie pour les chliottes... Peut-être que dans neuf mois ?...

Communiqué

Samedi 27 mars, après la dispersion de la manifestation antimilitariste organisée par la Fédération anarchiste et à laquelle le groupe Union pacifiste de la région parisienne participait, des militants de l'UPF prennent un pot boulevard de Ménilmontant. Alors qu'ils sortent du café, deux cars de CRS stoppent net à leur hauteur et leurs occupants se précipitent violemment sur les pacifistes qui se trouvent alignés, à coups de pied et de matraques, le long d'un mur. Et pas moyen d'obtenir une quelconque explication des forces de l'« ordre », passablement excitées, si ce n'est qu'elles sont là pour nettoyer des gens comme nous (sic). Le mot « nettoyer » reviendra d'ailleurs souvent et il est permis de penser que ces menaces auraient été mises à exécution sans l'arrivée d'inspecteurs en civils qui transformèrent la suite de cette agression en contrôle d'identité, dont nous contestons d'ailleurs la légalité. L'Union pacifiste proteste contre de tels agissements et réaffirme son pacifisme intégral et son antimilitarisme total.

Union pacifiste

• Pierre Rosenvallon continue de faire la propagande des théories de l'Eglise. Il nous dit, dans Libération du 31 mars 1982, que le patron s'intéresse aujourd'hui aux cercles de qualité à la japonaise, qui regroupent, dans les usines, les ouvriers et la maîtrise d'un même atelier pour y organiser le travail. Et de citer François Ceyrac : « La qualité ne saurait se construire sans mobilisation et participation de tous les membres de l'entreprise, quel que soit leur niveau de responsabilité dans la hiérarchie. » Et de se désoler « que les choses n'avancent guère dans la pratique ». Rosenvallon crache le morceau quand il dit que le langage classique de l'antagonisme de classe ne peut plus être tenu grâce aux nationalisations. Voilà dévoilé le but que se fixe l'Eglise — et que le marxisme tente d'appliquer — : créer une solidarité entre les exploités et les exploités.

Le pays Basque saigne...

UN sang qui nous est étranger, puisqu'il s'agit de CRS venus renforcer la PAF (Police, Air, Frontière) qui sont stationnés Saint-Etienne-de-Baïgorry.

Bien que l'organisation Iparretarrak (1) avait déjà annoncé, en fin d'année 1981 : « La lutte doit être menée non seulement au niveau culturel, mais à tous les niveaux sociaux, économiques et politiques, renforcée et soutenue par la lutte armée », l'envergure de l'action menée le 19 mars a de quoi surprendre dans la mesure où, depuis sa création début 1970, Iparretarrak s'était contentée de divers plastiquages et autres. D'ailleurs, la « guerre » des communiqués qui s'ensuit entretient une sourde confusion quant aux vrais auteurs. Le bataillon basque espagnol d'extrême-droite visant des policiers comme symbole de la responsabilité des autorités françaises est plus qu'aléatoire.

La crise larvée qui secoue le pays Basque a éclaté au grand jour. Les divers mouvements culturels et politiques qui attendaient sérieusement le changement avec l'arrivée de Mitterrand au pouvoir ont dû vite déchanter :

- pas de département basque (promis pendant la campagne électorale) ;

- rien pour les écoles basques (Ikastoloak). Ces dernières sont dans une situation financière désespérée et, vu la fin de non recevoir du gouvernement malgré les diverses actions « légalistes » (diverses occupations et apothéose en février dernier avec la marche sur Latché, Résidence de « François 1<sup>er</sup> », dans les Landes), cela aurait pu servir de catalyseur à une (ou plusieurs) actions plus sérieuses.

Donc, début d'une stratégie nouvelle pour « ceux du nord », copiée sur la grande sœur du sud. En ont-ils les moyens (structures, matériels, potentiel humain, etc.) ? L'avenir le dira !

Il ne faut cependant pas exclure l'acte isolé. Depuis, la police a trouvé une tête de turc à jeter en pâture à la bonne conscience de cette France profonde : Philippe Bidart, pour un soi-disant poignard de plongée sous-marine trouvé près de la voiture, auquel manquait une partie du manche qui a été retrouvée chez lui. S'ensuivent des gardes à vue intolérables pour la famille de ce dernier, et des perquisitions insupportables aux sièges des différentes organisations basques.

Lundi 22, des militants de Seaska (Fédération des Ikastokak), manifestèrent à Bayonne devant le commissariat central, un des responsables de cette organisation (Xan Koskerat) étant gardé à vue.

Il est désolant de constater que les journaux, et en particulier Libération, avec son béotien de service, Robert Latxague, ont exploité le sang pour une affaire à sensation.

Le temps passe, Philippe court toujours. Tout redeviendra normal. Mais le gouvernement a une sérieuse épine dans le pied.

Beltza (groupe E. Varlin)

(1) Organisation pour la lutte armée du pays Basque français.

ILS PERSISTENT... ET SIGNENT !

ILS persistent et signent. Ils, c'est-à-dire les fins politiciards du comité central du PCF, réunis le 25 mars pour tirer le bilan des cantonales.

On connaît (et on s'en réjouit) la dégringolade des voix communistes aux dernières élections, présidentielles, législatives puis cantonales. Pourtant, les déclarations du comité central, tout comme celle du dernier congrès du parti, sont claires : le PCF considère qu'il possède depuis 1981 un électorat sûr qui n'a pas été gagné par une autre formation politique, malgré la caricature outrancière de la position du parti, responsable et humaniste, face aux événements de Pologne. Il fallait oser le dire, c'est fait !

Les dirigeants du PCF de cette fin de siècle décrocheront-ils le premier prix de l'imbécillité politique ? Les expressions manquent devant un tel débordement de conneries accumulées en si peu de mot. Mais nos représentants responsables de la classe ouvrière n'ont pourtant pas tout à fait tort lorsqu'ils semblent s'étonner de ces 4,5 millions d'électeurs qui leur font encore confiance. On croyait en effet que les activités fascistes à répétition du PCF (bulldozer contre les immigrés, l'affaire de Montigny, la campa-

gne pro-nucléaire, l'Afghanistan, la Pologne) auraient fait, non pas baisser l'électorat communiste, mais carrément périliciter les scores électoraux du PCF, ramenant ainsi ce cancer au sein de la classe ouvrière au rang de groupuscule.

Force est de constater que des millions de travailleurs se laissent encore abuser par les Jaruzelski en herbe de la place du Colonel-Fabien, et ce trois mois après le coup de Varsovie et l'écrasement du mouvement ouvrier polonais par les fascistes rouges.

Il est vrai que certains mythes ont la vie dure, surtout chez nombre de militants ouvriers et syndicaux. Et le mirage communiste en est un, malgré Budapest, Prague, Varsovie et les crapuleries du gang Marchais. Non, l'ours communiste n'est pas mort, simplement blessé. Il oublie les forces qu'il a perdues pour mieux rassembler celles qui lui restent et qui sont loin d'être négligeables.

A nous, anarchistes, par l'intensification de notre présence et le développement de nos propositions de lui reprendre la place que nous n'aurions jamais dû perdre au sein du mouvement ouvrier de ce pays.

Patrick (Angers)

ÉDITORIAL

« LES gouvernements, quels qu'ils soient, sont à la source de nos maux. Les hommes se sont dit : créons une autorité au milieu de nous. Ils devraient dire, organisons-nous ».

(P.-J. Proudhon)

Les temps changent : les révolutions à coup de décret font place à coup d'ordonnances !

Tous les mercredis, le conseil des ministres, à défaut de « comité révolutionnaire », nous délivre nos ordonnances, tel un médecin, toutes aussi fades les unes que les autres. Les sujets sont pourtant importants : l'audio-visuel, la culture, le temps libre, les contrats de solidarité, la retraite à soixante ans, etc. ; mais ces thèmes, si importants pour la « rupture » avec le capitalisme, une fois mis sur papier, perdent toutes les belles envolées lyriques, toutes les grandes idées énoncées depuis 25 ans d'opposition, au profit du « réalisme » et, en fait, des intérêts financiers. Quelle dérision !

Et voici, dernièrement, l'indépendance sacro-sainte de l'audio-visuel, confiée à des sages... nommés par les institutions étatiques ! Quel changement ! Quelle rupture !

Si nous n'avons jamais cru au changement de la société, contre l'exploitation de l'homme par l'homme, contre les injustices de classe, contre le capitalisme, il faut dire que le pouvoir socialiste dépasse l'imaginable et porte à son comble le désordre étatique.

Assurés d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale, défendant des idées qu'ils ont eu le temps de ruminer depuis qu'ils sont dans l'opposition, ils ne font, depuis le début, qu'amputer tous leurs projets de manière considérable, ce qui a pour effet de créer des retouches au système giscardien, mais des retouches incohérentes avec le reste.

Quelle pagaille, ces ordonnances sur les 39 heures ou sur les contrats de solidarité ! Quelle farce que cet impôt sur les fortunes qui devait financer les mesures sociales. Quel canular que cette épargne indexée pour les non-imposables ou imposables dans les limites de 1 000 francs ; ceux qui ne gagnent pas le minimum vital décidé par le gouvernement vont pouvoir épargner !

Nous avons rarement vu un gouvernement aussi faible, sans idées, ne cherchant même pas d'excuses à sa politique, sinon la réalité qui leur impose leurs actions.

Mais attention ! Un gouvernement faible, ne suscitant que peu d'émotions autour d'idées générales (et ce n'est pas l'« attaque contre le franc » qui mobilisera les foules), c'est un gouvernement prêt à recourir à la force de manière exemplaire. L'histoire l'a prouvé, les affrontements à Chooz en étant les prémices.

Fête à la Goutte-d'Or (Paris)

Le samedi 20 mars, de 14 h à 20 h, a eu lieu la fête anti-raciste organisée par le MRAP du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, la Maison de la Goutte-d'Or, la Ligue des Droits de l'Homme 18<sup>e</sup> et le groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste.

Tenue en pleine Goutte-d'Or, cette fête a été un succès. La moitié de l'après-midi a été consacré aux enfants du quartier qui, maquillés et déguisés, ont pu jouer des sketches et défiler dans les rues en un carnaval improvisé. Les adultes ont pu écouter des chants folkloriques turcs et arabes, tout en buvant du thé à la menthe et en lisant les « bouillons » du Monde libertaire et les journaux de la Ligue des Droits de l'Homme.

A un moment où beaucoup de travailleurs immigrés n'ont toujours pas vu leur situation régularisée et où les CRS se baladent toujours dans les quartiers « chauds » du 18<sup>e</sup>, il était important qu'une initiative de ce genre soit prise.

Groupe Louise-Michel



Abonnez-vous

## Vers une école du peuple

**A**vignon, le débat central du congrès de la FEN fut la Laïcité. Savary a reçu l'épiscopat et les tenants de l'école privée pour discuter de la nationalisation et de la liberté d'enseignement. La droite, derrière Chirac, prépare à Paris, pour la fin avril, un grand rassemblement pour défendre l'école libre. Les organisations enseignantes, par le biais du CNAL (Comité national d'action laïque) organisent un grand rassemblement qui aura lieu le 9 mai au Bourget.

La question de l'école semble être le débat central de ce printemps. Chacun sait que la droite, une fois au pouvoir, s'est pressée de voter des lois antilaïques, avec pour objectif de faire supporter à l'Etat et aux collectivités locales le finance-

ment de l'enseignement privé. La politique scolaire menée pendant des années par les gaullistes fut de renforcer l'échec scolaire, d'accroître le nombre des filières, de développer la privatisation des différents stades d'enseignement. Pour combattre ces menées, les laïcs se sont regroupés au sein du CNAL et ont entrepris de larges campagnes de sensibilisation, dont la signature par plus d'un million de personnes de la pétition s'opposant à la loi Debré qui fait obligation aux collectivités locales de financer les écoles privées. Aujourd'hui, le débat sur la laïcité est à l'ordre du jour et a permis à la réaction d'agiter le spectre de la nationalisation depuis le 10 mai.

« D'abord, nous défendons effectivement l'école laïque. Oui, nous défendons effectivement, publiquement, vigoureusement l'école laïque. Oui, nous défendons l'école laïque contre les cléricaux arrogants, contre les démocrates défaillants, mais nous l'attaquons du point de vue de classe... Nous ne serions pas des

instituteurs, des professeurs révolutionnaires si nous ne dénoncions le caractère de classe de l'école publique de ce pays. » Cette prise de position de Maurice Dommanget lors des débats qui agitent la Fédération unitaire de l'enseignement, affiliée à la CGTU, est toujours d'actualité. L'ambiguïté de la laïcité est de faire converger au sein d'une même institution les intérêts ouvriers et capitalistes. Elle est interclassiste puisqu'elle s'adresse à l'ensemble de la population. La perspective de la remodeler dans un sens favorable aux intérêts de la classe ouvrière reste cependant ouverte. C'est pourquoi le débat sur la laïcité ne doit pas être abandonné aux spécialistes, mais repris par l'ensemble des organisations de travailleurs.

main-d'œuvre peu qualifiée et malléable à souhait.

Le privé pose non seulement le problème de l'école confessionnelle, mais celui de l'abandon par le pouvoir de tout un secteur éducatif (professionnel, formation permanente) au patronat. Cette prise en charge directe du patronat sur la formation professionnelle lui ouvre des perspectives non négligeables pour influencer le marché du travail et pour utiliser ce droit des travailleurs (formation continue et ouvrière) à l'amélioration de la rentabilité et non à des fins éducatives. C'est pourquoi la taxe patronale d'apprentissage ne doit plus être gérée par les patrons eux-mêmes, mais être collectée par l'Etat et redistribuée également entre les divers établissements d'enseignement professionnel (LEP, lycées techniques...). Une gestion tripartite (enseignants-parents-travailleurs) d'un vaste service public d'éducation fait assurer par la classe ouvrière l'ensemble des secteurs éducatifs (école, enseignement professionnel, formation permanente). Un service public et commun avance un projet global d'éducation au service du peuple. Cette revendication que nous défendons, sur le principe du moindre mal, impose à la bourgeoisie et aux religieux d'autofinancer leurs propres écoles. Dans le cadre du système, chacun est libre d'entreprendre des initiatives qui lui soient propres, mais en employant des fonds privés et non publics. Ce projet d'un grand service d'éducation se traduit en terme d'effectifs, de locaux, de programmes. Un projet général d'éducation requiert des conditions de travail différentes, la suppression des filières s'accompagnant d'un remoulage des contenus.

La nationalisation est à l'ordre du jour ; elle met le gouvernement et les élus socialistes et communistes au pied du mur. Se plaçant dans le courant laïc et républicain de la défense de l'école du peuple, ils ont dorénavant les moyens d'appliquer leurs principes. Ce n'est pas la voie qu'ils semblent suivre. Dans le dernier budget de l'Education nationale, ils ont offert au privé des fonds bien supérieurs à ceux versés au public. Le prochain budget nous montrera si les élus de gauche auront été sensibles aux prises de position avancées par les syndicats enseignants et l'ensemble des laïcs, ou celles défendues par la droite.

La guerre scolaire n'aura pas lieu. La célébration du centenaire des lois Ferry n'aura pas l'ampleur de celle du cinquanteaire qui a vu gouvernement et Syndicat national des instituteurs célébrer ensemble une grande messe laïque. L'école laïque a pu rassembler, contre un gouvernement réactionnaire, l'ensemble des forces de gauche, mais aujourd'hui, c'est vis-à-vis d'un pouvoir socialiste et communiste qu'elle doit s'imposer. Chacun tente de se retirer de la mêlée. Le SNI, tenu par les socialistes (tendance IUD), vient enfin d'obtenir satisfaction sur un dossier qui lui tient à cœur : celui de la revalorisation de la fonction d'instituteur. Savary se rapproche de plus en plus du projet d'école fondamentale avan-

## GRÈVE À E.G.F.



LS travaillent pour les agents d'EGF, dans les lieux EGF. Ils dépendent d'une convention collective qui ressemble au statut d'EGF, mais ils ne sont pas agents d'EGF. Qui sont-ils, les « conventionnés » de la CCAS (comité d'entreprise) qui, malgré le changement politique, ne voient toujours rien venir ? Que font-ils ? Ils agissent !

Les longues grèves sont rares à EDF-GDF. Pourtant, depuis bientôt trois semaines, 2 300 employés des cantines, des activités sociales d'EDF-GDF sont en grève illimitée. Leur revendication : bénéficier du même statut que 136 000 autres agents. Pourtant, ces travailleurs présents au sein des établissements depuis la nationalisation sont exclus du statut national et assujettis à une convention signée avec la CCAS, dont la gestion est entre les mains de la CGT, majoritaire depuis 1946. La CCAS se trouve donc dans la position d'employeur (la direction EDF-GDF refusant d'embaucher elle-même le personnel nécessaire à la gestion des cantines) et de ce fait ne peut d'elle-même appliquer un statut dont seules les directions ont la possibilité d'en étendre le bénéfice à cette catégorie de personnel.

Le changement politique du 10 mai et 37 ans d'attente (depuis la nationalisation) pouvaient honnêtement provoquer un embryon d'espoir. Des contacts pris avec trois ministères, un accord de principe du ministre de l'Industrie n'ont rien changé. Lundi 29 mars, le Premier ministre « socialiste », Pierre Mauroy, en a décidé autrement. A la revendication de statut unique pour tous, il a été proposé une convention améliorée ne répondant en rien aux désirs de plusieurs centaines de travailleurs. Il faut dire que le statut de 1946, enfant du ministre communiste Marcel Paul, excluait la possibilité d'embauche des immigrés ; or des dizaines d'employés des cantines sont étrangers.

Il est clair que la révision de ce statut et la disparition de la clause de non-embauche des étrangers seraient la porte ouverte à l'intégration de dizaines de milliers de travailleurs immigrés hors-statut, travaillant directement ou indirectement pour des entreprises nationalisées ou pour le secteur public. C'est aussi et surtout la porte ouverte, pour les nouveaux nationalisés (Rhône-Poulenc, Ugine Kulhman, les banques, la sidérurgie, etc.) de demander un statut unique ressemblant fort à celui dont bénéficient les travailleurs d'EDF-GDF. Pour le gouvernement, tout « socialiste » qu'il soit, il n'en est pas question.

Dans l'immédiat, des centaines de travailleurs se battent et disent : « Il n'y a qu'un seul personnel, il nous faut un seul statut. »

Antoine Schutz

cé par IUD, défendant le principe du corps unique d'enseignants, de la maternelle à la troisième. Les dirigeants de la FEN, par voie de conséquence, baissent le ton et demandent simplement au gouvernement « d'inverser immédiatement la stratégie politique dans le domaine de l'éducation. » En termes clairs, ils se contenteraient d'une égalité entre le versement des fonds au privé et au public dans le budget 1983 de l'Education nationale. Ayant obtenu satisfaction sur un dossier qu'elle négociait de longue date, et marquant ainsi des points vis-à-vis du projet éducatif élaboré par Unité et Action (proche du PC), la direction du SNI se satisfait d'assurances gouvernementales. Dans les faits, elle désire que ses syndiqués oublient la motion votée à l'unanimité lors de son dernier congrès tenu en juillet dernier qui lui impose une stratégie trop radicale.

Le CNAL — dominé sur un plan national par les dirigeants du SNI — donne au rassemblement du 9 mai un caractère de force non dangereux. Ce rassemblement peut tout de même se transformer et devenir le point de convergence des initiatives prises dans les régions et départements. La radicalisation et la prise en charge de cette initiative propre au CNAL par l'ensemble des organisations ouvrières a des chances de changer la fête en lutte et manifestation. Ce rassemblement sera certainement un test pour les syndicats et le gouvernement. Les uns et les autres essaieront de canaliser tant bien que mal une revendication traditionnelle du mouvement ouvrier : une école au service du peuple. Il nous revient donc de les déborder, de les mettre au pied du mur et de les forcer à se déterminer : choisir l'école des patrons ou construire celle des travailleurs.

Thyde ROSELL

## Rassurez-vous, pauvres patrons, avec Auroux, vous n'avez pas encore les soviets partout...

« C'Est sont les soviets partout », crient les patrons. La CGC s'indigne qu'on puisse, ne serait-ce que sur le papier, mettre en cause, si peu que ce soit, la sacro-sainte hiérarchie. Bergeron craint que, « sous prétexte de démocratie », on puisse « attenter au droit de représentation et de négociation des organisations syndicales représentatives ».

Bref, les « droits nouveaux » des travailleurs, objets de quatre projets de loi de M. Auroux, ne contentent guère que la CFDT, qui réclamait depuis longtemps des « conseils d'atelier », tandis que la CGT parle d'une « avancée », tout en regrettant bien sûr qu'on ne fasse pas mieux. Krazucki oublie de dire que ses petits copains au gouvernement appliquent, dans leurs domaines respectifs, la même ligne politique que leurs collègues sociaux. (Voir par exemple Fiterman et les « droits nouveaux » des mécanos d'Air France...)

C'est la loi sur la « liberté des travailleurs dans l'entre-

prise » qui provoque le plus de criaileries. Et pourtant !... La dite loi institue « l'expression directe des salariés » sur les conditions de travail, à partir « du groupe ou de la cellule de travail », et cela pour une phase expérimentale (quelle prudence !), dans les entreprises de plus de 200 salariés. Auroux a bien spécifié que ce « droit » doit « mettre en œuvre les compétences de l'encadrement et prévoir l'articulation nécessaire avec les institutions représentatives. » Il s'agit donc d'une liberté très surveillée. La CGC n'a vraiment pas de quoi s'afoler.

### Un droit qui servira à quoi ?

Quant à l'application de ce droit, le projet de loi demeure, à notre connaissance, dans le flou le plus artistique. Que signifie un droit s'il n'est pas établi, de façon explicite, qu'il doit aboutir à des résultats tangibles, à des décisions ?

L'exploitation capitaliste ne se traduit pas seulement par une politique salariale permettant au patron d'accumuler des profits.

Les conditions imposées aux travailleurs dans les ateliers et les bureaux, sur les chantiers, constituent l'autre volet de cette exploitation, non moins scandaleuse, non moins intolérable.

Il faut considérer le problème dans tous ses aspects : pénibilité, effectifs, cadences, aménagement des postes de travail, horaires, temps de repos, bruits, poussières, chaleur ou froid, machines, procédés de fabrication, produits mis en œuvre dangereux présentant des ris-

ques d'accidents ou de détérioration de la santé (physique ou mentale) à plus ou moins long terme, etc. Ce sont là autant de points où l'on touche le patron au cœur, c'est-à-dire au coffre-fort et où il se défend furieusement quand on l'attaque.

Comment les travailleurs pourront-ils intervenir, exiger et obtenir des modifications, des améliorations ? Il est évident que les textes gouvernementaux ne leur accordent aucun pouvoir supplémentaire en la matière, par exemple pour stopper des

machines ou des procédés dangereux (vieux revendication syndicale, pourtant, à propos des CHS), pour réduire les cadences, faire installer des dispositifs de protection, etc. C'est toujours le patron qui décidera, en dernier ressort, car il a bien été précisé qu'il ne peut être question de « mettre en cause l'unité de direction ». Cela signifie qu'en définitive tout dépendra, comme avant, du rapport de force, du niveau de conscience existant dans l'entreprise.

Il est aussi vrai que les seuls droits réels sont ceux que l'on arrache. Chacun sait que lorsque les travailleurs se fâchent et montent jusqu'aux bureaux des chefs, c'est plus efficace que n'importe quel texte de loi. Que ce « droit à la parole » soit reconnu officiellement, ce n'est pas une mauvaise chose en soi, mais tout dépendra de l'usage qu'il en sera fait.

### Attention, terrain miné...

C'est un domaine où il faut toujours rester sur ses gardes, car il est facile de se faire piéger, de se faire embarquer dans une entreprise de collaboration de classes. En effet, si le CNPF pousse de hauts cris, aujourd'hui, des patrons, parmi les plus fûtés, ont depuis longtemps déjà « donné la parole » au personnel à travers des « commissions d'action de progrès » ou autres entreprises du même genre. Au nom de l'amélioration des conditions de travail, au prix de quelques petites revendications satisfaites, ils ont pu ainsi récolter bien des idées, bien des suggestions dans le domaine de la production, de la part de ceux qui sont les mieux placés, puisque quotidiennement sur le tas. Ces patrons, espéraient aussi améliorer le « climat psychologique » dans l'entreprise. Un grand patron de Creusot-Loire voulait même, par ce moyen, rendre « ses » travailleurs... heureux ! Vigilance donc, mais quand on frappe juste le patron fait la grimace, et c'est bien là la preuve qu'on ne se trompe pas...

Les patrons auraient préféré, c'est certain, continuer d'occuper ce « droit à la parole » plutôt que de voir reconnu officiellement. Et quand le CNPF crie à la « soviétisation » et fait semblant d'avoir peur, il joue tout naturellement son rôle de gardien vigilant des intérêts patronaux.

Ces messieurs savent aussi bien « que nous ce que sont les « soviets » (les vrais, pas les courroies de transmission du parti...). Rien à voir, ça va de soi, avec ce que prévoit le camarade Auroux, ni avec les « conseils d'atelier » chers à Maire et à son copain Rocard, instruments d'intégration de la classe ouvrière dans le système capitaliste, privé ou d'Etat.

Qu'est-ce que le « soviets », le « conseil », sinon l'assemblée générale des travailleurs qui sait prendre les décisions, et en particulier celle de mettre à la porte les patrons et leurs valets. La classe ouvrière n'arrivera à ce stade que si elle s'y est préparée avec soin. C'est la tâche d'un syndicalisme révolutionnaire.

S. BASSON



## SOIXANTE ANS... ET LA RETRAITE ?

L'À retraite à soixante ans ! Nos pères (ou nos grands-pères, selon l'âge qu'on a) en ont rêvé. En 1910, on avait bien institué un système obligatoire de retraites ouvrières, mais il rencontra, comme plus tard celui qui fut créé dans le cadre des Assurances sociales (1928-1930) pour les ouvriers aux salaires peu élevés, un accueil mitigé, voire l'hostilité déclarée de certains syndicats. Ainsi, la Confédération générale du travail unifiée (CGTU), fondée par des communistes et des anarchistes, proclamait que les « Assurances sociales étaient la dernière invention du capitalisme pour asservir les travailleurs ». D'autre part, la pension allouée était fonction des sommes versées par le travailleur lui-même au cours de sa carrière, puis c'était un système de retraite par capitalisation qui était en vigueur. Peu de salariés, donc, pouvaient en bénéficier, et la perte de valeur continue de la monnaie ne laissait plus grand-chose au travailleur arrivé à l'âge de la retraite, fixé à cette époque à... soixante ans. En fait, c'était une véritable spoliation. Seuls les fonctionnaires et assimilés, les cheminots, quelques salariés dans de rares branches d'industrie pouvaient bénéficier d'une véritable retraite. Des sociétés mutualistes versaient aussi une très modique rente à leurs adhérents âgés lorsqu'ils ne pouvaient plus travailler.

C'est en 1948 qu'est créé le système de retraite par répartition (les actifs payent pour les retraités) et qui assure aux salariés, à soixante-cinq ans, une pension égale à 40% du salaire de l'assuré, qui devra avoir cotisé trente ans.

Nous ne nous plaindrons pas, donc, que la mariée est trop belle, même si des réserves peuvent, doivent être faites sur les dispositions prévues dans l'ordonnance qui vient d'être publiée par le gouvernement. Il faut éviter de retomber dans les refus systématique et doctrinaux de mesures permettant l'amélioration de la condition des travailleurs. Tout ce qui peut alléger la peine des hommes est bon. Attendre la révolution du grand soir en croyant qu'à partir de ce moment-là, par un coup de baguette magique, tout s'arrangera miraculeusement, qu'on pourra, du jour au lendemain, travailler beaucoup moins longtemps, voir son niveau de vie augmenter considérablement, etc., est une erreur dangereuse qui risquerait, si la révolution éclatait effectivement, de la faire échouer.

Le mot de « réformisme » vient alors automatiquement à l'idée. Cette question n'est pas l'objet de cet article ; disons cependant en deux mots que la tâche révolutionnaire, c'est de propager, c'est d'expliquer sans cesse que l'on pourrait vivre autrement, et mieux, dans une société bâtie sur l'égalité politique et économique ; c'est aussi de pousser les événements dans ce sens lorsque les occasions se présentent, de résister vigoureusement aux attaques de la bourgeoisie ; c'est de démontrer que la société libertaire est la société naturelle dans laquelle les hommes devraient vivre. Ce n'est pas de pratiquer la politique du pire, de négliger tout ce que la lutte des travailleurs, directement ou indirectement, les progrès techniques, les changements des mentalités apportent au fil des ans. On ne fait pas une révolution — a fortiori libertaire — à quelques-uns. Il y faut la participation du plus grand nombre de citoyens sachant ce qu'ils veulent faire et où ils veulent aller.

Nous voilà donc avec une ordonnance qui décrète que les salariés pourront prendre leur retraite à soixante ans. Dans la situation de crise économique actuelle, que le système capitaliste semble incapable de juguler, cette mesure peut paraître comme un expédient pour résorber tant soit peu le chômage, et c'est en partie vrai ; mais ne vaut-il pas mieux « payer un retraité qu'un chômeur » ? Il n'empêche que cette mesure est prise de nos jours parce que la droite n'est plus au pouvoir et que la productivité générale le permet. Pendant la grande crise économique des années trente, avant la Seconde Guerre mondiale, on n'aurait pas envisagé d'indemniser un chômeur à 90, 70, 42% de son salaire. Un chômeur chargé de famille percevait alors, par jour, l'équivalent d'une heure de travail. Deux fois par semaine, selon les communes, il touchait un paquet de lentilles, de haricots ou de pois cassés ; l'hiver, une fois par mois, ou moins souvent, un bon de 50 kilos de charbon.

Aujourd'hui, dans nos pays industrialisés, la productivité peut permettre, sans diminuer le niveau de vie de la population, d'établir la retraite à soixante ans. La question est de savoir : à quel taux de pension ?

Le gouvernement, comme il l'a fait pour la semaine des 39 heures, établit le principe de la réforme. Ensuite, c'est aux « partenaires sociaux » de conclure des accords sur les indemnités, les rémunérations.

Pour ceux qui pensent que moins l'Etat intervient, mieux ça vaut (attention ! ce ne sont pas tous des révolutionnaires, tant s'en faut !), la méthode peut paraître pas trop mauvaise. Le hic, c'est que les gens ne sont pas préparés à ces nouvelles façons, attendant en général que tout vienne d'en haut. On l'a vu dans le flottement qui a caractérisé les positions des centrales syndicales. Il est vrai que les déclarations contradictoires des ministres ne faisaient pas la clarté. Il reste ainsi dans les esprits une impression d'improvisation, et que le gouvernement ne prend pas ses responsabilités jusqu'au bout.

Ainsi, pour la retraite à soixante ans. L'ordonnance fixe l'âge de la retraite à soixante ans. Les salariés percevront, comme auparavant à soixante-cinq ans, 50% du salaire moyen des dix meilleures années de leur carrière, avec un maximum de 50% du montant du plafond de la Sécurité sociale. Les régimes complémentaires de retraite continueront à verser les mêmes pensions. Le gouvernement déclare donc qu'il réalise les promesses faites avant le 10 mai 1981, ce qui n'est pas faux non plus ! Mais ces dispositions ne donnent pas satisfaction à tout le monde pour la bonne raison qu'à l'heure actuelle les salariés peuvent quitter leur emploi à soixante ans en percevant, jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans et trois mois, 70% du salaire brut de leurs trois derniers mois de travail, régime dit « de garantie de ressources », qui dépend de l'UNEDIC. Certes, les salariés dont les revenus sont équivalents ou inférieurs au plafond de la Sécurité sociale s'y retrouveront, et le montant de leur retraite équivalra environ au régime de la garantie de ressources, et ça fait pas mal de monde, il est vrai. Mais pour beaucoup d'autres, ce sera bien plus désavantageux. De toute façon, il faudra que les caisses complémentaires de retraite trouvent les moyens financiers et de payer des pensions à partir de soixante ans pour tous et d'augmenter ces pensions de telle façon qu'elles permettent aux bénéficiaires de percevoir l'équivalent de ce que leur rapporte actuellement le régime de la garantie de ressources. Il y a du pain sur la planche, sinon de l'argent dans les caisses (1) !

D'autres aspects — non pécuniaires — pourraient être examinés dans le domaine de la retraite. Notons que la retraite à soixante ans est une possibilité, pas une obligation, ce qui lui enlève ce caractère de « retraite-guillotine » que l'on pourrait reprocher au système de la retraite à soixante-cinq ans. Cette question demanderait un autre développement.

Constatons qu'un point de plus est marqué par les travailleurs — même si ce n'est pas directement — dans la bataille qui, au cours des années, plus ou moins consciemment et heureusement, les mène, avec des avancées et des reculs, vers leur « émancipation », selon le terme avancé.

Avec Pierre Besnard, disons : « Tout ce qui est arraché au capitalisme est, en fait, une conquête dont on ne doit pas faire fi. »

André DEVRIENDT

(1) Dans l'Encyclopédie anarchiste, A. Rey écrit : « Mais si ni le patronat, ni l'Etat, ni la classe ouvrière ne sont appelés à supporter les charges financières de l'assurance, qui les supportera ? Je le répète : il en sera de cela comme de toute autre réforme, c'est dans les produits du travail, avant toute répartition entre patrons, Etat et ouvriers que seront trouvées les ressources nécessaires, et dans de nouveaux aménagements de la production, aboutissant à une nouvelle augmentation de celle-ci, que seront puisés les moyens de faire face aux besoins nouveaux des individus. »

## Un terrain d'aventure à Marseille

**A** l'heure où le système dominant s'attache à prendre toujours davantage l'individu en charge, et donc à le châtrer de ses potentialités créatrices ou tout simplement vitales, l'existence de terrains d'aventure constitue à l'évidence une rupture avec cette systématique de l'assistanat et de la mutilation.

Un terrain d'aventure, c'est par définition un lieu ouvert aux désirs des enfants. Désir de jouer, de construire, de faire soi-même... Un espace sans cesse transformable, donc, où les animateurs et les moyens matériels existants sont à la disposition des enfants car, et c'est fondamental, un terrain d'aventure est avant tout le terrain des enfants. Concrètement, il s'agit souvent d'un espace vierge ou presque que l'on confond parfois avec un terrain vague. On y trouve de l'herbe, de la terre, des arbres, des biseaux, des vieux bouts de bois, quelques animateurs, parfois un ou deux préfabriqués, avec dedans des outils... On y trouve surtout la liberté, car cet espace est à la disposition des enfants qui y font et défont ce qu'ils veulent.

En France, il existe de plus en plus de terrains d'aventure. C'est une réponse à un besoin de plus en plus impérieux dans l'univers bétonné des villes : celui de la nature et de l'aventure.

A Marseille, au milieu des cités du quartier nord, un terrain d'aventure existe depuis deux ans. Actuellement, la fréquentation du terrain par les enfants s'est stabilisée autour de 150 gosses par semaine. Huit classes de l'école primaire voisine viennent y faire des activités dans le cadre du tiers temps pédagogique. En moyenne, il y a donc une vingtaine de mômes qui occupent le terrain tous les jours. Les principales activités qui s'y déroulent sont :

- jouer avec l'espace et les éléments : glisser, creuser des trous, des tunnels, des barrages, jouer avec l'eau, la terre, construire un radeau, etc.
- agir autour des différents matériaux, outils ou objets : bricolage, peinture, déguisement, sculpture ;
- réaliser des projets divers : fabrications de cerfs-volant, de téléphériques, décoration du local, sorties plein-air ;
- découvrir la nature : plantations, jardinage ;
- parler entre enfants ou avec les animateurs : lieu riche en relations individuelles et de groupe ;
- ne rien faire seul ou en groupe : respect des désirs de l'enfant ;
- construire des cabanes : la construction et la destruction sont révélatrices de l'état des relations sur le terrain. Les constructions progressent au fur et à mesure de la motivation et de la maîtrise technique ;
- faire du feu : activité très importante et privilégiée, car complètement interdite ailleurs. Le feu est un moyen d'expérimentation très diverse : cuisson des patates, brûler du plastique, faire de la fumée, brûler des feuilles vertes qui crépitent, apprendre à éteindre un feu. C'est toute cette phase d'expérimentation qui permettra petit à petit l'accession à la maîtrise du feu.

Pour certaines activités, le terrain d'aventure proprement dit est mal adapté de par son relief : il est alors essentiel qu'il soit considéré ni comme un ghetto, ni comme une fin en soi, mais qu'il puisse servir de tremplin à certaines activités extérieures : football, pétanque, sorties piscine, culturelles ou petits camps. C'est pourquoi nous mettons en place de temps à autre, et quand la demande s'en fait sentir, des activités extra-terrain d'aventure.

Si vous voulez en savoir plus, contactez l'Association pour l'aménagement et l'animation d'un terrain d'aventure, 10, traverse de la Chèvre, 13015 Marseille.



## VIVE L'ARMERDRE !

De Henu à la lutte des classes

« L'armée n'est pas une usine. Les officiers ne sont pas des patrons, les sous-officiers ne sont pas les cadres, et les soldats les ouvriers », a déclaré Charles Henu, le vendredi 26 février, devant le Conseil supérieur de la fonction militaire. « L'armée, a-t-il précisé, est l'outil de défense de la République. »

La République justement a, paraît-il, changé le 10 mai dernier ; « en matière de défense, en matière militaire, le changement doit s'amorcer, mais pas le changement pour le changement et, en tout cas, pas le changement-gadget ».

Question : quelle différence y a-t-il entre une armée de droite et une armée de gauche ? « Au changement du 10 mai 1981, continue notre cher ministre, l'armée serait sourde, les cadres n'auraient rien compris, ils agiraient comme avant contre leurs subordonnés, les appels et toute la nation. Il y a là une confusion absurde et regrettable. »

Ces fameux cadres de la Grande Muette sont bien les mêmes qu'avant le 10 mai, pourquoi changeraient-ils d'attitude ? Il y a toujours les anciens d'Indochine ou d'Algérie, les alcoolos invétérés... Et le rôle de l'armée n'a pas changé, lui non plus : défendre les intérêts des possédants, défendre l'Etat en place comme on l'a encore vu à Chooz le samedi 27 mars où l'armée, avec ses gendarmes (mobiles ou non) et les CRS sont venus en force contre quelques cinq cents antinuclears...

Quand on sait, comme Henu, que c'est « parce qu'elle a des armes qui coûtent cher, (qu') elle a un statut, une discipline particulière », on peut se réjouir de la nationalisation de Dassault. Peut-être fera-t-il des prix à notre glorieuse armée française et la discipline sera-t-elle alors un peu moins particulière.

Et c'est pour lutter contre cette « discipline particulière » que des soldats forment des comités d'action syndicale réclamant non pas la suppression de l'armée, de toutes les armées, mais simplement des droits syndicaux dont le droit de grève. Franchement, où irions-nous, camarade Henu, si nos braves pioupioups avaient le droit de grève et refusaient, un jour, de tuer ? Rappelez-vous les soldats du 17<sup>e</sup> : « Vous auriez, en tirant sur nous, assassiné la République. »

Mais pour Henu, entre autres, l'armée n'est pas au service du peuple, comme le demandent les marxistes, mais au service de la République, et il appelle les armées à « faire preuve de vigilance contre ceux qui veulent dissoudre l'esprit de défense » en lançant « une lutte des classes » dans les régiments. La lutte des classes, me disait un jour un enfant, c'est quand les cours élémentaires se battent contre les cours moyens.

... A Guy Méry, général d'armée

Avant le 10 mai, les socialistes voulaient instaurer le service national à six mois. Comme beaucoup de promesses électorales, elle est maintenant repoussée aux calendes grecques.

Pas pour tout le monde. Il y a d'abord « ceux qui veulent dissoudre l'esprit de défense » dont on vient de parler et qui ont créé un collectif national pour le service militaire à six mois. Il y a aussi, à l'opposé, le général Méry, ancien chef d'état-major des armées de 1975 à 1980, qui a déclaré le vendredi 26 février, devant les groupes « Rencontre » : « Si on veut casser l'armée de terre française, il faut décréter tout de suite



le service national à six mois ; et d'ajouter : « Chaque fois qu'on diminue d'un mois la durée du service, on supprime de façon exponentielle l'opérationalité d'une armée » (sic). Quand on sait qu'au début du siècle, le service militaire était à cinq ans, qu'il a donc diminué de quatre fois douze mois, la courbe exponentielle de l'opérationalité de l'armée française a pris un sacré coup (y causent bien nos généraux) !

Mais que le service soit de six mois, un an ou plus, l'armée est toujours là, prête à appliquer l'article 16 de notre Constitution comme l'armée polonaise appliquait l'article 33 de sa Constitution.

... En passant par le maréchal Orgakov

Le maréchal Orgakov, chef d'état-major de l'armée soviétique, dénonce le pacifisme d'une partie de la jeunesse d'URSS et sa tendance à sous-estimer le danger de guerre ; il appelle donc à « lutter contre ces sentiments là où ils existent ».

Mais là où ça se complique, c'est lorsque le maréchal estime

que ces jeunes ne comprennent pas l'action menée en faveur de la paix, que le maintien et le renforcement de ladite paix n'exigent de leur part aucun effort ! Ces jeunes, à la « naïveté politique, ne ressentent pas la menace de la guerre qui n'a pas cessé d'être la rude réalité de nos jours. »

Le maréchal Orgakov semble obéir au fameux slogan : « Si tu veux la paix, prépare la guerre ».

Cela me rappelle ce qu'écrivait notre « pacifiste » national, Jean Jaurès, dans *L'Armée nouvelle* : « Tout ce que la France fera pour ajouter à sa puissance défensive accroîtra les chances de paix dans le monde ! »

Au 18<sup>e</sup> siècle, déjà, Montesquieu dénonçait cet état de fait : « Chaque monarque tient sur pieds toutes les armées qu'il pourrait avoir si les peuples étaient en danger d'être exterminés, et on nomme Paix cet état d'effort de tous contre tous. »

1984 n'est pas loin, Big Brother.

Jean-Pierre BERRAUD

### « L'ECOLE EN BATEAU »

L'« Ecole en bateau » : fonctionne aujourd'hui avec des groupes à terre et en mer.

L'« école du voyage » : les groupes sont composés de deux à six enfants et adultes. Il font de par le monde des randonnées qui durent de six mois à un an, et parfois plus. A pied, à bicyclette, en caravane d'ânes, en pirogue, en roulotte, en voilier.

Les relations enfants-adultes sont des relations d'individu à individu et non de supérieur à subordonné, d'enseignant à enseignant, de parents à enfants. Tous les membres du groupe participent également aux tâches et à la bonne marche du groupe. Il n'y a pas de cours systématique : c'est le quotidien vécu et assumé réellement qui diffuse les apprentissages. Les parents assument les frais de fonctionnement, et le travail effectué par les membres du groupe finance l'équipement et le voyage. Certains groupes essaient de devenir financièrement autonomes.

Quelques points essentiels à la vie du groupe :

Respect de ce qui vit : l'entourage physique, humain ; les autres, leurs façons d'être. Intérêts pour ce qu'ils rencontrent, sans préjugés, mais pas forcément sans jugement. Activité effective et volontaire : c'est le moteur du voyage. (Gagner de l'argent, entretenir le matériel, cuisiner...). Abandon des schémas traditionnels de l'éducation reçue, des habitudes citadines et leurs compensations.

Il ne s'agit pas d'une communauté avec ses règles et sa philosophie, mais de groupes pratiques dans lesquels on vient de passer un certain temps de son existence. Les règles sont établies par l'expérience.

Pour tout contact : 5, allée Floréal, 92190 Meudon.

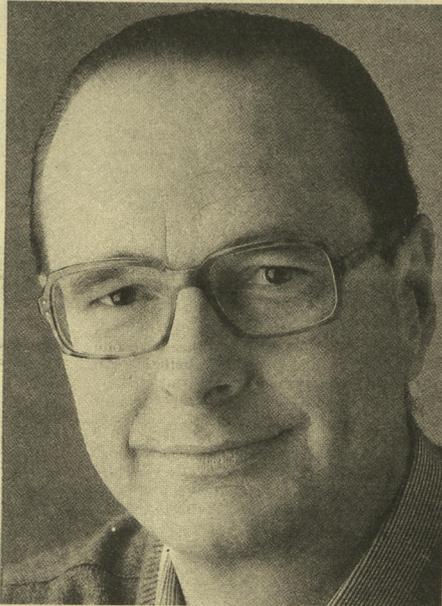
L'« Ecole en bateau » publie une revue, *Le Petit Voyageur* : journal des itinérances. Abonnement : 60 F par an.

# RADIOS LIBRES : LES TRICHEURS

**S**UR la bande FM, les radios libres se bousculent, mais avec des moyens inégaux. La plupart des stations émettrices se « débrouillent » à partir d'initiatives individuelles ou collectives, en faisant appel au soutien de la communauté d'individus qui se sentent concernés par le contenu des émissions. On pourrait citer Radio-Soleil (pour les immigrés), Radio-J (pour la communauté juive), Radio-Notre-Dame (pour les catholiques). Et bien sûr, Radio-Libertaire Paris !

Mais il est un petit malin qui, lui, triche en utilisant, aux fins de sa publicité personnelle, les moyens collectifs officiels. Il s'agit de Jacques Chirac qui a lancé « Radio-Service Tour Eiffel » qui, comme son nom l'indique, utilise effectivement la Tour-Eiffel comme antenne, car en tant que maire de Paris, il est gérant de la fameuse tour. Il fallait y penser ! Mais comme la ficelle est un peu grosse, J.C. (1) s'en explique longuement dans un journal gratuit diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de Paris, *Télex 6\**.

Dégustons ce morceau de littérature : « Chaque émetteur a sa vocation au milieu d'un foisonnement provisoire dans lequel s'opérera normalement une décantation. Rares sont ceux qui essaient d'être des radios de service, c'est-à-dire contribuer, par une information de qualité, à faciliter la vie de leurs concitoyens (2)... M. Jacques Chirac vient de créer, à titre personnel, une association régie par la loi de 1901, intitulée : *Association pour le développement de la communication à Paris*. Celle-ci, conformément à la loi, a décidé de créer une radio de service dénommée *Radio-Service Tour Eiffel*, destinée aux



Parisiennes et aux Parisiens. Cette opération n'a pu se faire que grâce à la Société nouvelle d'exploitation de la Tour Eiffel... Celle-ci a loué son émetteur à l'Association pour le développement de la communication à Paris, à condition formelle que celle-ci l'utilise uniquement pour une radio de service. Nous pensons que *Radio-Service Tour-Eiffel*, qui est une innovation exceptionnelle, doit apporter un supplément de confort dans la vie quotidienne des Parisiennes et des Parisiens. »

Et passez, mûscades ! De quel droit notre gaulliste historique prétend-il que « sa » radio est une « radio de services » qui, donc, peut exclusivement utiliser la Tour Eiffel comme antenne ? Toutes les radios libres sont des radios de service, car elles donnent toutes des informations (politiques, sociales, culturelles, etc.). Donc, halte aux privilèges ! Que l'on mette la Tour Eiffel à la disposition de toutes les radios libres ou d'aucune. Il est proprement indécent que sous couvert de la notion « pasteurisante » de « radio de services », un parti politique et son principal leader utilisent des moyens qui appartiennent à l'ensemble de la collectivité.

Nous serions très heureux d'avoir, sur ce sujet, l'opinion de la commission chargée des « radios privées locales ». Affaire à suivre !

Pour l'équipe d'animation de Radio-Libertaire  
Yves

(1) Miracle de l'homonymie des initiales.  
(2) affirmation purement gratuite.

## Ecoutez tous les jours Radio-Libertaire sur 89,5 MHz

(Radio libre de la Fédération anarchiste émettant sur Paris et proche région)

# COMMENT CAPTER RADIO-LIBERTAIRE... ET LES AUTRES

**C**OMMENT améliorer la réception de votre poste à modulation de fréquence afin de capter Radio-Libertaire sans avoir à s'accrocher aux baffles et hauts-parleurs de votre tuner ? Rien de plus simple. En effet, tout récepteur doit être équipé d'une antenne FM qui est placée soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de votre appartement.

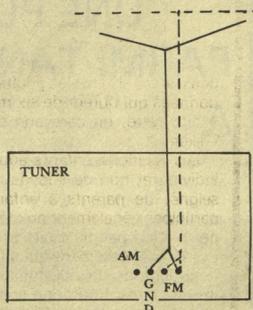
1) Les antennes extérieures : ce sont sans aucun doute les plus efficaces puisque placées sur le toit de votre logement ou immeuble. Elles bénéficient d'une grande sensibilité herzienne et évitent le phénomène d'écran pouvant résulter de la proximité d'immeubles ou d'édifices publics (bien que ce ne soit certainement pas vrai pour certains endroits de banlieue où la densité urbaine est très élevée). Ces antennes n'ont qu'un seul défaut, leur coût, puisqu'il faut compter plus de 1 000 francs !

Une autre solution consiste à acheter une prise de dérivation UHF/FM ; il s'agit en fait d'une prise en deux canaux séparés, un canal réservé à la réception de la télévision et un autre canal réservé à la réception de la modulation de fréquence. Cette prise se branche sur le fil de l'antenne de télé dont sont équipés les appartements et peut être acquise pour un prix moyen variant de 30 à 50 francs, dans les supermarchés.

2) Les antennes intérieures : minimum indispensable à la réception de la bande FM. Elles

sont en général de deux types : les antennes simples et les antennes sophistiquées.

Les antennes sophistiquées, de 70 à 200 francs suivant le modèle choisi, se composent de deux branches métalliques à orienter, afin de recevoir le meilleur signal. Ce n'est pas intéressant si l'on est éloigné du lieu d'émission.



1<sup>re</sup> antenne  
2<sup>e</sup> antenne  
• « Ground » = terre.  
GND

sont en général de deux types : les antennes simples et les antennes sophistiquées. (A signaler toutefois l'apparition de ce type d'antenne avec amplificateur incorporé. Ce système est assez efficace mais coûteux : plus de 200 francs).

Les antennes simples sont de loin les moins chères (15 francs environ) et les plus efficaces, à condition de se livrer au petit bricolage suivant : vous achetez deux antennes de ce type (encore appelées « antenne en forme de

croix »), vous branchez la première antenne sur les deux bornes FM de votre tuner, puis vous orientez. Vous devez commencer à recevoir Radio-Libertaire. Vous branchez alors l'autre antenne en reliant une des branches à la borne « ground » (terre) de votre appareil, et l'autre branche à l'une des deux bornes FM déjà utilisée lors du branchement de la première antenne. Vous venez donc de doubler votre antenne et ainsi vos possibilités de réception, après avoir correctement orienté ces deux antennes, seuls quelques grésillements devraient subsister (on peut également essayer de doubler la première antenne avec des antennes plus sophistiquées, mais on n'est pas assuré d'obtenir un meilleur résultat. De toute façon, en technique, tout doit être essayé).

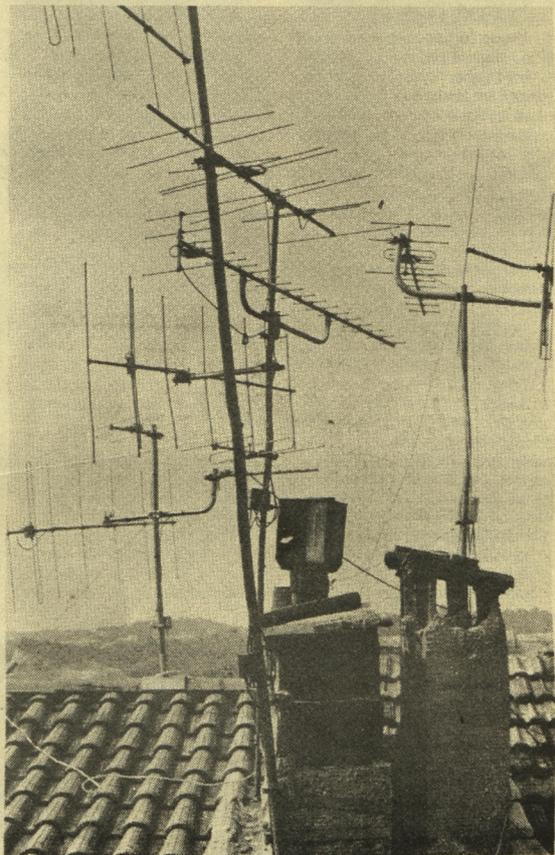
### N'oubliez jamais :

- de positionner votre sélecteur d'ondes sur la bande FM (89,5 MHz) ;
- de mettre le sélecteur (muting ou mute) d'émission sur « MONO » ;
- de bien orienter vos antennes ;
- d'utiliser le filtre aigu de votre ampli (ON) : suppression de certains parasites.

Vous pourrez ainsi recevoir Radio-Libertaire sur un rayon de 50 kilomètres autour de Paris, ce qui est mon cas.

Sur les ondes, prenons la parole... sachons la capter.

Un auditeur de Radio-Libertaire



## LA POUDRIERE CENTRE-AMERICAINE

Il y a seulement quelques années, personne ou presque ne pouvait imaginer que l'Amérique centrale puisse devenir un jour le lieu d'affrontements incessants entre guérillas et forces armées, une zone d'instabilité et un enjeu stratégique de toute première importance. L'Amérique centrale, en effet, c'était une bande de terre entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, une bande de terre étroite et peu peuplée, écrasée depuis toujours par l'ombre gigantesque des Etats-Unis. Une demi-douzaine d'Etats fantoches, communément surnommés « Républiques bananières », des oligarchies moyenâgeuses, sanguinaires et arrogantes à la solde des multinationales, des populations misérables saignées à blanc par une répression de tous les instants... constituaient les grands axes de cette réalité de l'Amérique centrale d'hier. Une espèce de sous-continent, donc, que l'Amérique centrale ! La chasse gardée de l'impérialisme américain qui n'hésitait pas, quand certains velléités d'indépendance se faisaient jour, à intervenir militairement, comme à Panama, pour remettre la pendule à l'heure ! Une région sans espoir, au bout du compte, condamnée de par sa situation géographique à subir pour « l'éternité » le joug de son puissant voisin. Et puis soudain, crac !...

En juillet 1979, à la suite d'une insurrection générale, les guérilleros sandinistes prennent le pouvoir au Nicaragua. Ils chassent les bandes armées du dictateur Somoza. Ils promettent des élections libres. Ils acceptent de s'associer à la bourgeoisie libérale pour reconstruire le pays. Ils essaient de mettre en pratique leur fameux mot d'ordre « implacable dans le combat, généreux dans la victoire ». Pour deux millions et demi de Nicaraguayens, c'est alors l'espoir, et à tout le moins la fin d'un cauchemar. Une révolution victorieuse non synonyme de réglemens de compte, d'épurations et de reprise en main musclée de la vie politique, sociale et économique, c'est indéniablement une nouveauté dans le genre. Cela peut permettre des « arrangements », et c'est cet aspect de la révolution nicaraguayenne qui, ajouté à l'effet de surprise, incita le gouvernement américain de Carter à ne pas intervenir. Après tout, une espèce de bourgeoisie nationale, même vaguement teintée de socialisme, cela pouvait très bien se révéler une solution permettant de concilier et la domination traditionnelle des USA sur cette partie du monde et l'aspiration de la population du Nicaragua à l'avantage de justice

sociale. Cela valait donc la peine d'attendre de voir comment les choses allaient tourner. Rien ne pressait. Il suffisait de maintenir deux fers au feu, celui de l'intervention, en entretenant les bandes armées au Honduras, et celui de la négociation en essayant de faciliter un retour au pouvoir de la démocratie chrétienne « éclairée ». Bref, il fallait voir, et l'on vit. Au Salvador et au Guatemala, la guérilla se mit à pousser comme jamais encore. Et au Nicaragua, le régime sandiniste, lassé d'essayer des refus dans ses demandes répétées d'aide économique et financière, s'engagea dans la voie du durcissement et de l'élimination de la bourgeoisie libérale.

Le gouvernement américain ayant voulu jouer sur deux tableaux était en train de perdre sur les deux. Il devenait donc urgent de réagir. Mais de quelle manière ? Une intervention directe, alors que l'opinion publique internationale avait le regard braqué sur le Nicaragua et l'Amérique centrale, et que la France et le Mexique se mêlaient de jouer les intermédiaires et les donneurs de conseils ?... Il pouvait difficilement en être question. En dernier recours, peut-être ? Mais en attendant ? Quoi qu'il en soit, il fallait parer au plus pressé ; éviter que l'incendie se propage dans toute l'Amérique centrale. Couper l'herbe sous le pied à la guérilla en remettant en selle une bourgeoisie démocrate-chrétienne ou une junte militaire vaguement progressiste, fut la solution retenue.

Au Salvador, en octobre 1979, le colonel Majano et quelques jeunes officiers réalisaient un coup d'Etat « progressiste ». Ecartant du pouvoir l'ancienne oligarchie liée de manière un peu trop voyante aux 14 familles qui se partageaient le pays. La plupart des forces politiques existantes, Parti communiste compris, constituaient alors un gouvernement d'union pour tenter de mettre en place une série de réformes dont bien sûr l'inévitable réforme agraire attendue depuis toujours par les masses paysannes. José-Napoléon Duarte, contraint à l'exil en 1972, alors qu'il venait de remporter les élections, revenait au pays. Mais l'extrême-droite refusait la stratégie du changement en douceur comme remède à la révolution, et l'extrême-gauche, qui animait la guérilla, voulait des actes et non des promesses. Dans ces conditions, le gouvernement salvadorien était coincé. Obligé « malgré lui » de choisir son camp, le colonel Majano démissionnait et Duarte restait seul en butte

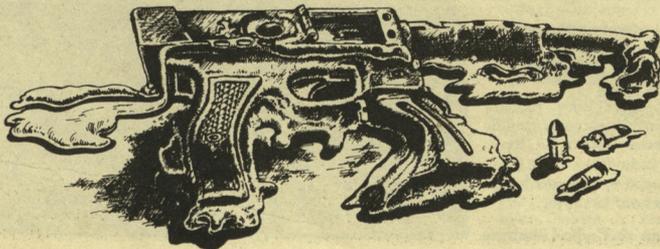
à la surenchère permanente de l'extrême-droite et à la résistance de plus en plus offensive de la guérilla. Arnulfo Roméro, l'archevêque de San Salvador était assassiné en mars 80, et avec sa disparition, tout espoir d'une solution « intermédiaire » s'en allait à jamais. Les élections-bidon de 1982 confirmèrent cette analyse. Face à l'extrême-droite en voie de réunification, la démocratie chrétienne essayait finalement un échec, l'ex-major d'Aubuisson ayant toutes les chances de se retrouver au pouvoir. Echec total, donc, d'une stratégie « libérale » au Salvador. Et idem au Guatemala où un coup d'Etat militaire vient d'avoir lieu.

Face à cette situation, les Etats-Unis pourraient bien évidemment parier sur une solution à la polonaise. D'une certaine manière, c'est ce qu'ils font en accordant une aide financière et militaire (armement) au Salvador et au Guatemala. Mais c'est le genre de solution dont chacun sait qu'elle radicalise les antagonismes, et vu la force et la détermination des guérillas, il n'est pas sûr qu'il s'agisse là d'une solution qui puisse être tenable longtemps. Pour essayer de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, l'impérialisme américain pourrait donc pousser à la négociation avec le Nicaragua bien sûr, mais également avec une partie du FMLN-FDS salvadorien. Mais là encore, pour déboucher sur quoi ? Alors, si le soutien aux militaires d'extrême-droite risque d'entraîner une radicalisation de la guérilla et si des négociations avec la guérilla se heurtent à l'intransigeance de l'extrême-droite militaire, le problème de l'intervention militaire, discrète ou camouflée, se pose ouvertement, car quelle que soit la solution retenue, une chose est sûre : les USA ne peuvent pas tolérer en Amérique centrale ce qu'ils ont « toléré » à Cuba. Ce serait trop lourd de risques.

Pour le Mexique, mais également pour toute l'Amérique du Sud.

Alors, la poudrière centre-américaine, sautera, sautera pas ? Nul ne le sait en vérité. Ce que nous savons, par contre, c'est qu'intervention américaine ou non, un processus s'est engagé en Amérique centrale qui fait que les choses ne seront plus jamais comme avant. Aujourd'hui ou demain en Amérique centrale, comme en Europe de l'Est, les jours des impérialismes américain et soviétique sont comptés. A nous d'œuvrer pour que cette mort soit la plus rapide possible !

Jean-Marc RAYNAUD



## LA CRISE, QUELLE CRISE ?

IL y a un secteur industriel qui ne connaît pas la crise économique actuelle, c'est sans aucun doute l'industrie de l'armement qui ne s'est jamais aussi bien portée. Certains ont espéré un changement profond de politique du gouvernement français en ce qui concernait les ventes d'armes à l'étranger, mais il n'en est rien. Comme dans beaucoup d'autres cas, le changement se fait dans le prolongement de la politique de l'ancien gouvernement. En effet, la France a récemment livré à la Libye la première des dix canonnières lance-missiles commandée par ce pays. Le ministre de la Défense, quant à lui, a déclaré que la France honorerait les engagements de ses prédécesseurs, le contrat ayant été conclu en mars 1977. Le gouvernement français a toutefois suspendu sa vente de chars AMX 30 à la dictature militaire du Chili. On n'en attendait pas moins.

La RFA, de son côté, n'a pas hésité à signer un contrat avec le Chili concernant deux sous-marins. Ceci confirme l'assouplissement de politique de la RFA à propos du commerce des armes. Cela aura pour effet que toute vente d'armes ne sera plus soumise à l'accord préalable du Bundestag, le gouvernement se contentera dorénavant d'en informer les chefs de groupes parlementaires.

Actuellement, la RFA et l'Arabie saoudite sont en pourparlers pour l'acquisition par ce pays de 200 chars de combat et autres matériels militaires, comme si cette région n'était pas encore assez militarisée, le Proche-Orient totalisant à lui tout seul 48% des importations d'armes !

Au cours de la dernière décennie, le commerce international des armes conventionnelles a augmenté d'une manière vertigineuse, les USA et l'URSS se partageant 70% des exportations. Le principal client est le Tiers-Monde, dont les dépenses militaires, depuis 1970, ont pratiquement doublé. Jusqu'à maintenant, les pays industrialisés détenaient le monopole de ce commerce, mais une nouvelle tendance apparaît. Les accords de fabrication sous licence et diverses formes d'assistance technique ont permis à certains pays du Tiers-Monde d'acquérir des connaissances pour une production, certes limitée, mais non négligeable, de matériel militaire. Tel est le cas pour l'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Inde, le Brésil et quelques autres qui viennent à leur tour des exportateurs. Ce marché, très restreint aujourd'hui puisqu'il ne représente que 2 à 3%, est en hausse constante. Grâce au faible coût de fabrication de ces engins de mort, ceux-ci sont avantageux pour les pays du Tiers-Monde. Mais ces pays exportateurs n'ont qu'une indépendance très relative et très partielle vis-à-vis des pays industrialisés qui restent les « maîtres » dans les techniques de pointe.

Les gouvernements du Tiers-Monde sacrifient ainsi leur population pour se doter des derniers modèles militaires. C'est le cas pour l'Inde qui envisage l'achat de Mirages 2 000 à la France. Le peuple hindou peut ainsi mourir de faim tranquillement, le pouvoir en place fait tout son possible pour garantir l'intégrité de son territoire. Un gouvernement, c'est bien connu, a des devoirs envers son peuple qu'il se doit de remplir, qu'importe le reste.

Le taux de croissance actuel de la dépense militaire mondiale est de l'ordre de 2% par an. Reagan, quant à lui, souhaite pour son pays une dépense du budget fédéral, pour 1984, de 32%, alors qu'elle était de 25% en 1980.

On s'achemine donc, dans le climat international actuel et compte tenu de l'accroissement des dépenses militaires, à une nouvelle accélération de la course aux armements conventionnels et nucléaires.

Jean-Claude (groupe Kropotkine)

### UNE PUBLICITÉ PARMIS TANT D'AUTRES

ACTUELLEMENT, la SNIAS représente une des plus importantes sociétés industrielles de l'aéronautique, et la première en Europe par son chiffre d'affaires qui était de plus de 13 milliards en 1980. Ses encarts publicitaires, qui paraissent dans les revues spécialisées de l'aéronautique militaire, vantent que son personnel est constitué « d'hommes chez qui imagination et créativité sont à l'origine de nos succès, près de 40 000 emplois : ouvriers spécialisés, techniciens, ingénieurs, tous choisis pour leur haute compétence ».

Un peu plus loin, elle fait état de sa production : « Nous sommes ainsi le premier constructeur européen d'hélicoptères et d'engins tactiques et, le saviez-vous... le maître d'œuvre des engins de la force nucléaire française ». Et pour terminer en beauté : « Nous

vendons à l'étranger 80% de notre production d'hélicoptères, 70% de nos missiles, 90% de nos avions, ce qui témoigne à la fois de la qualité de nos produits, de leur adaptation à la demande du marché et... de notre dynamisme ».

Voilà donc une entreprise qui ne semble pas souffrir de la crise ; néanmoins, on peut s'interroger sur l'utilité d'une telle publicité, qui n'est évidemment pas la vente aux particuliers (et pourquoi pas, cela serait une extension de marché très appréciable), mais de banaliser la fabrication et la vente de l'armement militaire pour mettre cette production au même rang que toutes les autres. Une seule lacune dans cette publicité : elle omet de préciser l'utilisation de sa fabrication qui peut se résumer en un mot : tuer !

Jean-Claude (groupe Kropotkine)



## Chronique des événements courants

**Q**UE se passe-t-il donc en Belgique ? Un petit pays pourtant réputé pour son art du compromis social (voire des compromissions) se trouve actuellement en proie à une rare agitation sociale. Grèves tournantes ou générales (de 24 heures), manifestations et barricades se succèdent de jours en jours, de semaines en semaines.

A la base de tout ceci, on trouve évidemment la crise économique mondiale qui frappe durement un pays tourné vers l'exportation qui n'a pas su ou voulu réorienter sa production. Il se fait que le patronat belge n'aime pas changer ses habitudes d'exploitation. Cela a l'avantage, tout capitaliste, d'user le matériel et les hommes jusqu'à la corde, mais cela devient un inconvénient quand des pays aussi exotiques que Formose ou l'Indonésie se mettent en tête de fabriquer la même chose que les Belges. Et moins cher par-dessus le marché !

Bref, cela fait déjà dix ans que la situation se dégrade. Les entreprises licencient, ferment ou déménagent sous les tropiques. Le chômage s'accroît en proportion. En mars 1982, on recense plus de 450 000 chômeurs complets indemnisés, soit 10% de la population active. Et cela ne tient pas compte des chômeurs déguisés en cadres spéciaux temporaires (CST), en chômeurs mis en travail (CMT), en exclus du droit aux allocations, en simples demandeurs d'emplois, en pré-pensionnés...

Dans les milieux syndicaux, on estime aussi à près de 800 000 les victimes directes de la crise. En plus de cela, il ne faut pas négliger les 100 ou 150 000 travailleurs menacés de perte d'emploi dans un proche avenir. Il ne faut pas oublier non plus des jeunes femmes qui, à peine sorties de l'école, renoncent à chercher un emploi et se marient.

Dans ce contexte social catastrophique se produit en novembre 1981, un changement politique directement responsable des événements actuels. En effet, suite à des élections législatives favorables aux libéraux, la traditionnelle coalition gouvernementale socialiste/ sociaux-chrétiens est remplacée par un gouvernement social-chrétien libéral. C'est l'actuel gouvernement Martens V-Jean Gol. Un gouvernement tout dévoué au patronat traditionnel qui va se distinguer rapidement par plusieurs « trains de mesures » qui risquent bien de faire dérailler le pays.

Tout d'abord, on vient en aide à ses petits amis chefs d'entreprises par de multiples cadeaux fiscaux et autres réductions du coût de l'énergie, des salaires, de la Sécurité sociale... Puis on dévalue le franc belge de 8% pour stimuler les exportations,

parait-il. Et les produits étrangers alors ? Ensuite, on s'en prend aux chômeurs en réduisant leurs allocations. Moins 4% pour les chefs de famille et les isolés. Moins 10% pour les cohabitants. On modifie le système de liaison des salaires à l'indice des prix. On décide bien d'un blocage des prix, mais pour trois mois seulement. Et après ? Le gouvernement reconnaît que les demandes de hausse émanant des patrons affluent. Comble ! Ne prévoit-il pas lui-même une hausse des tarifs des chemins de fer, des postes et du téléphone ? Les salaires, eux, sont amputés de 5%, par solidarité déclare l'humoriste Martens. Les allocations familiales seront réduites de 500 francs belges par mois et par ménage. Les cotisations des travailleurs à la Sécurité sociale augmenteront. Les pensionnés et orphelins qui bénéficiaient jusqu'ici de la gratuité des soins médicaux devront payer !...

Dans les secteurs publics, le gouvernement annonce 6 000 pertes d'emplois dans l'enseignement pour septembre 1982, 2 500 emplois aux chemins de fer. La Sabena doit réaliser 2 milliards d'économie. Comment le fera-t-elle ? Les 8 000 travailleurs de la compagnie nationale d'aviation, se sentant visés, marchent sur la rue de la loi et s'affrontent avec la gendarmerie. Ce n'était pas les premiers affrontements, mais pas les derniers non plus ! Depuis le début du mois de mars, la FGTB, syndicat socialiste, a mis sur pied une série de grèves tournantes par régions et villes. Mais souvent, les actions débordent de cadre et les initiatives locales se multiplient, ce qui donne lieu à quelques bagarres.

Le mardi 16 mars, les sidérurgistes de Liège et Charleroi descendent sur Bruxelles. Cinq mille emplois sont menacés en sidérurgie par le plan de restructuration. Dans ce domaine, le Marché commun joue un rôle important, car sa commission impose une limite et une orientation à la productivité des bassins wallons. Les tergiversations du gouvernement, de la CEE et du patronat ont achevé d'exaspérer les travailleurs qui savent qu'on cherche à les bernier. Cela et l'extraordinaire déploiement des forces de l'ordre sont à l'origine de la remise à neuf de la place Rogier. Cent quatre-vingt gendarmes blessés, des millions de dégâts (entre autres les vitrines de l'hôtel Sheraton) démontrent que les métallos n'ont pas perdu la main.

Depuis lors, les actions n'arrêtent plus. Les chemins de fer sont complètement désorganisés par des blocages de voies aux endroits stratégiques. Chaque jour, les blocages changent de place. Cela fait plusieurs jours que la ville de Mons est fermée par des barrages routiers qui interdisent l'accès. Les

enseignants de la région Mons-Borinage et ceux du Centre (La Louvière) partent en grève illimitée et manifestent à 10 000. A partir du lundi 29 mars, ils sont rejoints par les enseignants bruxellois et liégeois. Le vendredi 26 mars, la FGTB appelle à une grève générale (de 24 heures) interprofessionnelle et le 27 la CSC, syndicat chrétien, organise une manifestation à Bruxelles. La CSC avait prévu un service d'ordre musclé.

Tout cela semble témoigner d'une forte mobilisation des travailleurs, mais on peut se demander si toute cette agitation n'est pas orchestrée par la FGTB, dont les liens avec le PS sont un secret de polichinelle, en vue de faire tomber le gouvernement et de permettre aux socialistes de revenir aux postes de commandement. Dans ce cas, les travailleurs seront à nouveau les dupes de ces magouillages d'états-majors. Faut-il rappeler que les fameuses grèves de 1960-1961 se terminèrent par des élections renvoyant les socialistes au pouvoir, qui n'eurent rien de plus pressé que d'appliquer les mesures qu'ils avaient combattues ?

Ainsi, donc, les travailleurs sont directement menacés par un gouvernement réactionnaire, mais ils le sont aussi par l'alternative social-démocrate. Si celle-ci devait finalement émerger, il est à penser que cela pourrait signifier l'éclatement de l'Etat belge unitaire. Car ce n'est qu'en Wallonie que cette solution est pensable. En Flandre, il n'en est pas question. Les partis et les syndicats chrétiens sont tout puissants et parfaitement hostiles aux projets du PS.

Des projets pourtant bien modérés qui se nomment : « fédéralisme, initiative industrielle publique » pour suppléer au secteur privé défaillant, ou encore « nationalisation de l'énergie ». Les plus audacieux imiteraient bien Mitterrand. Les capitalistes tremblent !

Dans une telle situation, les solutions libertaires comme la grève générale expropriatrice et l'autogestion généralisée ont peut-être une chance d'être prises au sérieux. Malheureusement, les anarchistes belges sont tellement faibles que leur voix est facilement couverte par les clameurs des politiciens de tous poils. Plus que jamais, il est indispensable que les libertaires de ce pays fassent l'effort de s'associer pour propager leurs idées, comme seuls eux-mêmes peuvent le faire, convaincre les travailleurs et les autres que la société libertaire est possible.

J.-M. NEYTS

P.S. : les deux compagnons flamands arrêtés lors de la manifestation des métallurgistes à Bruxelles ont été libérés après trois semaines de détention.

### DANEMARK

Douze syndicats danois ont signifié à leur ministre de l'Environnement, Erik Holst, qu'en cas d'accident à la centrale nucléaire de Barsebäck située en Suède, le gouvernement ne pouvait compter sur une quelconque coopération de la part de leurs membres.

La seule manière possible pour éviter une catastrophe serait, d'après ces syndicats, d'arrêter définitivement la centrale ; le reste au gouvernement d'agir en ce sens.

Il faut préciser que la centrale de Barsebäck ne se trouve pas n'importe où : à 20 kilomètres seulement de Copenhague. Les autorités danoises et suédoises sont toutes les deux d'accord sur le fait que ce fut une erreur d'avoir construit une centrale si près d'une région à forte densité de population.

Suite à l'accident de Three Miles Island, le gouvernement danois jugea qu'il serait bon d'envisager un plan d'évacuation de la région en cas d'accident et d'entreprendre un certain nombre d'études pour déterminer si oui ou non on pouvait demander aux autorités suédoises de fermer Barsebäck. Ces mêmes études, complétées d'un rapport sur les déchets radioactifs, serviraient de base à une décision gouvernementale sur l'opportunité de provoquer un référendum populaire sur l'éventuelle introduction de l'énergie nucléaire au Danemark.



Tout ceci met le gouvernement danois dans une position difficile : proposer d'une part l'énergie nucléaire dans son propre pays, et demander d'autre part aux Suédois de fermer leur centrale.

Quant à ce plan d'évacuation, il a pour but d'éviter le phénomène de chacun pour soi. Ainsi, tous les employés de la fonction publique seraient dans l'obligation de rester à leur travail durant l'évacuation d'urgence. Pour les syndicats, c'est une attitude un peu facile... Qu'ils soient conducteurs d'autobus, travailleurs hospitaliers, électriciens, ou qu'ils appartiennent à la défense civile, ils refusent de coopérer à un tel plan. En outre, la première étape de ce plan pose déjà un problème : les instructions seront données à la population à la radio, hors il n'est guère certain que les travailleurs des stations de radio resteront à leur poste...

### ETATS UNIS

Le 8 février 1982, à trois heures du matin, quatre militants de Greenpeace entreprirent l'ascension des cheminées de deux centrales thermiques au charbon, dans la région du Midwest des Etats-Unis. Le lendemain, c'était le tour de deux autres militants de grimper le long de la cheminée, haute de 160 mètres, de l'usine d'extraction de cuivre de San Manuel, en Arizona.

Par ces actions, les « alpinistes » voulaient attirer l'attention sur les dangers de la pollution de l'air et des pluies acides. Ces centrales thermiques de charbon se situent, l'une à Cenesville dans l'Ohio, et l'autre à Madison en Indiana.

La cheminée de la centrale de Conesville, haute de pas moins de 260 mètres, crache 201 000 tonnes de dioxyde de soufre par an dans l'atmosphère. Quant à la cheminée de l'usine de Clifty Creek, à Madison, elle est encore plus polluante : du haut de ses 200 mètres, elle laisse échapper 281 000 tonnes de dioxyde de soufre dans les airs. (De plus, l'électricité produite dans cette usine n'est même pas destinée à la population, mais uniquement pour les besoins de l'usine d'enrichissement d'uranium de la compagnie atomique Goodyear.

Toutes ces émanations que vomissent librement ces usines ont pour conséquence la formation de pluies acides ; en effet, ces cheminées rejettent à haute altitude du dioxyde de soufre, du nitrogène ainsi que d'autres polluants que le vent transporte sur des centaines de kilomètres et qui retombent sur terre sous forme de pluie ou de neige, créant un déséquilibre acide qui menace la vie aquatique.

Cette pluie, qui ressemble à une pluie ordinaire, est un des plus graves problèmes écologiques que rencontrent bon nombre de pays de nos jours. Dans le nord-ouest des Etats-Unis et dans l'est du Canada, une centaine de lacs et de rivières sont déjà biologiquement morts, tandis qu'un millier sont menacés.

Pour Greenpeace, il est plus que temps que les pouvoirs publics et le gouvernement prennent des mesures pour faire installer des équipements indispensables afin de lutter contre des émanations nocives des industries. « Il faut tout faire pour assurer dans l'avenir un environnement sain pour tous... et à plus forte raison sachant que l'électricité produite dans cette usine polluante de Clifty Creek sert le nucléaire et non la population. »

Quant aux militants-alpinistes, ils ne resteront que quelques jours au sommet de leurs cheminées car, outre le froid et le gel, leur masque respiratoire n'était pas suffisant pour filtrer les fumées nuisibles, et ils furent contraints de redescendre au risque d'être asphyxiés. Tous furent immédiatement arrêtés par les autorités.



# LA MUTUALITÉ

## Les attaques contre la Mutualité

« Ce qui frappe dans les rapports complexes des différentes formes du pouvoir d'Etat au mouvement mutualiste durant deux siècles, c'est qu'ils se sont toujours fondés sur la répression allant jusqu'à la négation et, en même temps, sur la promotion allant jusqu'à l'institutionnalisation. » (Daniel Le Scornet, *Prévenir*, n° 4, octobre 1981.)

Nous avons vu apparaître, au cours de cet exposé, deux conceptions de la Mutualité, une Mutualité qui se voulait neutre, qui avait plus ou moins les faveurs du pouvoir politique, religieux, et une Mutualité plus liée aux travailleurs, qui se voulait libre et qui, de ce fait, sera souvent combattue, voire persécutée. Cette dualité, avec des nuances, bien sûr, s'est perpétuée jusqu'à une époque récente.

On a pu comparer la Mutualité à un immense corps mou, léthargique. En effet, aucune organisation ne peut se targuer de posséder un nombre aussi colossal d'adhérents. Mais c'était une force inemployée et, il faut bien le reconnaître, pas facilement employable.

Pourtant, le régime giscardien a réussi ce tour de force de mettre en branle cette énorme troupe. Il a suffi pour cela qu'il s'attaque à un droit que chaque citoyen considère comme fondamental : celui de s'assurer comme il l'entend contre les risques, avec son argent. En voulant interdire aux sociétés mutualistes de ne pas rembourser à leurs adhérents la totalité de leurs dépenses de soins, les technocrates des ministères ont réussi à faire ce qu'on avait jamais vu : la mobilisation de millions de mutualistes. En 1980, 7 millions de cartes demandant l'abrogation du décret instituant un ticket modérateur d'ordre public ont été adressées au président de la République ; des manifestations d'une ampleur jamais égale sur ce thème de la santé ont eu lieu. La pression fut telle que le gouvernement de Raymond Barre renonça à appliquer le décret.

Mais il n'avait pas dit son dernier mot, et si les élections de mai 1981 avaient permis son retour au pouvoir, des projets de loi visant à accentuer le démantèlement de la Sécurité sociale et à faire de la Mutualité un auxiliaire du gouvernement pour appliquer sa politique d'austérité auraient été adoptés. Rappelons-nous le fameux projet de loi déposé par le docteur Berger, député RPR, qui ne fut retiré que grâce à la pression populaire.

## La Mutualité, une force sociale qui s'affirme

Au terme de cette étude, bien incomplète, rappelons le caractère fondamental de la Mutualité : la solidarité, basée sur la liberté d'adhésion (il n'y a jamais obligation d'adhésion), la gestion par les adhérents eux-mêmes. En fait, une société mutualiste, d'après les définitions de son fonctionnement, est une société autogérée. Qu'il n'en soit pas toujours ainsi dans la pratique courante n'est pas la faute de l'institution, mais, comme presque toujours, des agissements des hommes. Les conditions sont cependant réunies pour qu'il n'en soit pas ainsi : égalité des adhérents, décisions prises par eux-mêmes, bénévolat des fonctions. Malheureusement, comme nous le savons tous, les meilleures constitutions peuvent servir de paravent aux plus totales dictatures. Comme le dit souvent Maurice Joyeux dans ses écrits, c'est le comportement des hommes qui est primordial. On aura beau établir les règles les plus égalitaires, les moins restrictives, si les gens ne prennent pas en main les affaires de la société, d'autres le feront pour eux... en prenant leur dû au passage.

La Mutualité aujourd'hui s'affirme comme une force sociale au même titre que le syndicalisme, dans le domaine qui est le sien : la santé, mais la santé définie non pas seulement comme l'absence de maladie mais aussi comme le bien-être physique et moral d'un individu dans le milieu, dans la société dans laquelle il vit.

La Mutualité fut au cours des siècles la seule forme de protection sociale des travailleurs. Aujourd'hui, forte de ses 100 000 administrateurs bénévoles, de ses dizaines de milliers de militants, de ses réalisations sanitaires et sociales dont on a vu l'importance, elle possède un immense potentiel de forces économiques et humaines.

Dans sa *Contribution à la doctrine et à l'action mutualistes*, document d'orientation adopté par le congrès de la Fédération nationale des mutualités de travailleurs à Evian en juin 1978, la FNMT définit la Mutualité comme un fait culturel de haute portée :

« La Mutualité constitue un fait culturel de grande importance. Elle exprime en effet, pour une part, le besoin qu'ont les individus de s'associer, de s'entraider, de lier des rapports fraternels et solidaires qui sont à placer parmi les valeurs essentielles de l'humanité. Elle est un mouvement qui vise à supprimer l'aliénation dans les rapports humains. Dans son domaine spéci-

fique, elle combat de façon permanente toute soumission à un pouvoir social ou médical susceptible de ramener l'individu au rang d'assisté. »

Les sociétés mutualistes, dans le système économique actuel, sont confrontées aux problèmes de la société capitaliste, à la concurrence du secteur commercial. La lutte sera âpre.

Malgré ses défauts, la Mutualité peut encore apporter beaucoup aux travailleurs, même au sein de la société actuelle. Cependant, et sans que cela puisse apparaître comme une clause de style terminant une péroraison, on peut affirmer que c'est dans une société libertaire que la Mutualité connaîtrait son plein épanouissement.

André DEVRIENDT  
(Fin)

## Bibliographie :

*La Mutualité française à travers sept siècles d'histoire*, de Jean Bennet, Coopérative d'information et d'édition mutualiste. Paris 1975.

*La Mutualité française et le monde du travail*, de Thierry Laurent, Coopérative d'information et d'édition mutualiste. Paris 1973.

*Les sociétés de secours mutuels, leur organisation, leur fonctionnement*, d'André Gourdin, Paris 1920.

*La Mutualité pratique*, de Georges Assanis, Paris 1920.

*Les Sociétés mutualistes en France*, de Roger Migraine, édition de la Fédération nationale de la mutualité française. Paris 1967.

*Histoire de la Mutualité*, de Romain Lavielle, Hachette 1964.

*La Mutualité et les Assurances sociales*, de Salmon, Paris 1926.

*La Mutualité dans l'Isère*, de Thérèse Giard-Rabatel, édition de l'Union mutualiste des travailleurs de l'Isère. Grenoble 1977.

*Prévenir*, cahiers d'étude et de réflexion édités par la Coopérative d'édition de « la Vie mutualiste », Marseille.

*Nous les canuts*, de Fernand Rude, Maspéro 1979.

*Le Compagnonnage*, d'E. Martin Saint-Léon, librairie du compagnonnage, Paris 1977.

*L'Entraide*, de Kropotkine, éditions de l'Entraide. Paris 1979.

Etude complète parue dans les numéros 431, 432, 433, 436, 438 et 439 du Monde libertaire.

## expressions

### Programmes de Radio-Libertaire

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
6 à 7	Ne vous levez pas du pied gauche						
7 à 8	- Les titres de l'actualité	Ne vous levez pas du pied gauche		Ne vous levez pas du pied gauche	Ne vous levez pas du pied gauche		
8 à 9	- Infos et commentaires		Ne vous levez pas du pied gauche				
9 à 10							
10 à 11	Longtemps après que les poètes ont disparu	La Mémoire sociale					
11 à 12				Archives sonores	Micromusique (Spécial prison)	Croissant show	
12 à 13		Idées noires - Thème sociologique	Du côté des enfants		Idées noires	Informations syndicales	
13 à 14			- Différents thèmes concernant l'éducation	Le fédéralisme en marche			
14 à 15	Le magazine pour rire (100% chansons d'expression française)	Le Magazine pour rire	- Questions d'auditeurs sur un thème.				
15 à 16		- Questions d'auditeurs sur un thème.	- Musique pour enfants		Le magazine pour rire	CNT espagnole (Emission en espagnol) - historique du mouvement anarchiste espagnol	
16 à 17		- Invité	Musique d'ailleurs	Musique classique			
17 à 18							
18 à 19	L'invité quotidien						
19 à 20	- invité						
20 à 21	- Revue de presse	L'invité quotidien	L'invité quotidien	L'invité quotidien	L'invité quotidien	Les doigts dans le nez	
21 à 22	- Annonces					- Discussion autour d'un thème	
22 à 23	- Invité					- Infos diverses	Trisomie 21
22 à 23	L'Echo des savates	Vous avez dit Bigard...	Harmonie du soir	Sans frontière	Demain le soleil se lèvera quand même	Harmonie du soir	- Jaz
23 à 24	- Voyage	- Science-fiction	- Musique			- Musique	- Bande dessinée
23 à 24	- Reportage					- Cinéma	

# « LES SENTIERS DE LA GLOIRE »

**L**E mardi 30 mars à 20 h 30, A2 a diffusé *Les Sentiers de la gloire*, film que Stanley Kubrick réalisa en 1957. Pourtant, on ne put le voir en France qu'en 1975. Ceci parce que les distributeurs ne le présentèrent jamais à la censure et renoncèrent à le programmer car, malgré les pressions de l'ambassade de France — il sortit en Belgique — des réservistes et anciens combattants français manifestèrent violemment et bramèrent au film francophone. En Suisse, où le gouvernement voulut l'interdire car portant ombrage au courage et à la justice du peuple français et de son armée, il a été affublé d'un pré-générique spécifiant qu'il s'agit d'un cas spécifique, tout à fait isolé et regrettable, etc. Tout cela parce que le film s'ouvre sur la Marseillaise et que les uniformes de la « der des der » sont bien de chez nous, mon bon monsieur !

D'emblée, c'est la tranchée avec la boue, les rats, la merde, la trouille, la flotte, l'ennui. C'est en 1916, quand la guerre s'immobilise, se retranche, s'éternise, s'incruste dans cette terre qui n'en pouvait plus, pour ne la lâcher que bien plus tard, vaincue dans les deux camps, brisée.

Loin à l'arrière, dans le Château, à l'heure du thé, un général venu de l'état-major parisien fait miroiter une étoile de plus à son collègue local. Mais il lui faut une victoire pour la mériter et alimenter les communiqués à une presse avide de gloire destinée à maintenir le moral et le juste courroux de la patrie. Donc, il décide de conquérir la Côte 110 qui est, comme chacun le sait, pratiquement impenable.

Qu'importe, on ramasse la chair à canons et, sur un coup de siflet, on l'envoie sur les sentiers de la gloire. Les soldats avancent de quelques mètres et sont contraints de renoncer sous la riposte des Allemands. Alors le général, futur héros, ordonne à l'artillerie de susciter plus de courage dans ses propres rangs et les bombardant. D'où une deuxième tentative soldée, comme précédemment, par une immense boucherie. C'est l'échec, mathématiquement prévisible.

Puisqu'il faut des responsables, il y aura donc un procès parfaitement arbitraire contre trois soldats arbitrairement choisis pour être accusés de couardise contagieuse. Le colonel Dax (Kirk Douglas), avocat dans le civil et humaniste — s'il en est — essaiera de les sauver légalement au cours de cette mascarade. Mais la soldatesque ignore tout du droit et du bon sens, et les trois accusés seront fusillés pour l'exemple, ouvrant une série dont la terrible année 1917 sera fertile.

Kubrick, bien qu'il s'en soit défendu, a fait là un film-discours de militant pacifiste, dénonçant clairement la déshumanisation de masse que sont la guerre, l'armée, la bêtise des gradés, l'arbitraire de la hiérarchie. Uniquement perçues comme antithèses de la raison et de la morale personnifiées par Dax, la guerre et la violence deviennent des idées mauvaises dont on peut libérer l'homme par la parole et le bon droit. C'est méconnaître que la guerre a des causes économiques, qu'elle satisfait les intérêts des marchands d'armes et de matériels militaires, qu'elle est l'exploitation absolue basée sur la puissance de l'Etat, qu'elle est le dernier moyen de détourner les gens des vraies raisons de crises et de désamorcer la guerre sociale. C'est méconnaître que l'armée n'est pas un effet de la déraison ou le vestige d'un passé barbare, mais le chien de garde et l'expression parfaite du système inégalitaire qui est le nôtre.

En tout cela, ce film-tract ne convainc que les convaincus et ne frappe guère la sensibilité des gens. A l'inverse, des films-choc comme *La Bombe* de Peter Watkins (un documentaire sur la Troisième Guerre mondiale) ou *Johnny s'en va-t-en guerre* de Dalton Trumbo (un soldat de la Grande Guerre réduit à l'état d'homme-tronc, mais pleinement conscient que les médecins militaires le considèrent comme un morceau de viande décervelée propice aux expériences) sont des descentes aux enfers qui, sans dissenter doctement sur les causes, sont bien plus efficaces, car ils s'adressent directement à vos tripes.

Ceci dit, c'est un grand film.

Michel (liaison Bas-Rhin)

## Pauline Julien

**B**EAUCOUP de monde, ce soir-là, dans la salle de la Gaîté-Montparnasse. Sur scène, deux musiciens : pianiste et contre-bassiste/bassiste.

Et puis, toute frêle, rose et or, elle est arrivée. Elle est arrivée avec quelques vers ou quelques mots pour présenter chacune de ses chansons. Tout à la fois tendre, nostalgique, virulente, sarcastique, elle chante avec amour, avec humour. Elle chante avec sa voix et ses tripes. Et elle vous emporte et vous habille le quotidien à la Julien ; de la *Sorcière* (merci Anne Sylvestre) à l'*Etranger*, elle revendique le

droit d'exister, elle brandit l'espoir à bout de bras, à bout de mots aigus qui dissèquent l'instant et le vécu au scalpel, rare d'une sensibilité profonde.

Je l'ai préféré virulente, sarcastique, mais qu'elle narre l'atonie fébrile de ses « insomnies » vous transporte dans d'un bond dans l'écheveau de sa « colère » ou exprime la dérision grinçante d'un « chagrin d'amour minable », elle reste indéniablement présente et attachante. Allez voir et écoutez Pauline Julien. C'est un spectacle de cœur.

Joëlle

## Chansons pamphlétaires

**G**ILLES Servat, Font et Val, Mama Béa au petit écran, les tourbillons du changement auraient-ils atteint la télévision ?

Au moment où son ministre prenait une déculottée électorale, la télé nous offrait, en effet, le 21 mars, sous la direction de Jean-François Khan, une émission consacrée à la chanson pamphlétaire.

Tout comme la mémorable soirée de Polak avec *Charlie-Hebdo*, cette heure de chansons engagées, comme l'on dit, apportait une petite bouffée d'oxygène à ceux qui ont toujours pensé que culture ne rimait pas forcément avec Guy Lux.

Les chants de la Commune, du mouvement ouvrier sous la 3<sup>e</sup> République, ou contemporains, bref un répertoire à forte coloration anarchiste sur le plateau d'Antenne 2 ce soir-là. Pourtant, quelque chose passait de plus en plus mal au fil des interprétations.

Pas à propos des « Universités » du talentueux réactionnaire Philippe Clay, pas non plus à propos d'un jeune facho récupérant allégrement Solidarité pour sa bouillie pour chat, on ne peut plus rien pour eux. Non, là où le bât blesse, c'était une fois de plus au niveau du cliché véhiculé à travers les interprétations des chants anars ou communards.

Ces chahts, remarquablement interprétés par Marc Ogeret, curieusement absent à cette soirée, étaient là livrés à des guignols travestis en alcooliques notoires. Des chants qui représentent la tradition ouvrière syndicaliste révolutionnaire et anti-parlementaire se trouvaient pratiquement ramenés au rang d'élocubrations de piliers de bistrot.

Manœuvre intentionnelle ? Goût pour des clichés franchise-déplacés ? Toujours est-il que ce qui aurait pu être une émission restituant dans sa vérité historique les chants de tradition révolutionnaire s'est trop souvent vu ramené à des images ridicules et à des caricatures grossières.

Patrick (Angers)

## EN VENTE À PUBLICO

### DISQUES :

- Henri Tachan, vol. 1 et 2. Chacun 45 F
- « Chants révolutionnaires de notre histoire », vol. 4 45 F
- Claude Antonini chante des textes de Couté 50 F
- Daniel Vachet 50 F
- Louis Capart (45 T) 15 F

### LIVRES :

- Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*, A. Arnould 75 F
- L'Etat et la révolution*, A. Arnould 75 F
- Le chemin du socialisme* 5 F

## « CALAMITY JANE »

Ed. Seuil

**P**OUR qui a flirté, le temps de son enfance, avec l'histoire de l'Ouest américain, *Calamity Jane* est un personnage de légende, au même titre que Geronimo, les Dalton, Buffalo Bill ou Jesse James. On se souvient de ses habits d'homme, des bagarres homériques où elle faisait le coup de point au même titre que les cow-boys, de ses jurons, de sa propension à lever le coude dans les saloons, de son adresse au revolver et au fusil et de ses aventures fantastiques comme conductrice de diligence et comme scout de l'armée. Une sacrée nana, donc, que Calamity. Un garçon manqué. Une incongruité dans l'océan de « mâlitude » de l'époque. Une tornade sympathique ayant apparemment laissé son sexe au vestiaire. Un mythe finalement que Calamity Jane, car à la lecture des lettres qu'elle écrivait à sa fille après l'avoir confiée aux bons soins d'un couple ami, on découvre avec stupeur qu'elle était aussi une mère et une femme. Simple-ment, elle n'était pas une femme comme les autres. Elle voulait vivre librement et aimer librement, et elle a payé cher pour cela. L'éphémère, la haine et la solitude ont été ses compagnons de route habituels. Aux alentours de 1880, on ne pardonnait pas aux femmes de vouloir vivre librement. Cela a un peu changé maintenant. Sans aucun doute grâce à des femmes comme Calamity.

Un p'tit bouquin à lire, donc, que ce recueil de lettres. Par-delà la légende, on y découvre la femme et l'être humain. Bordel Calamity, on ne t'en aime que davantage.

Maylis O'Brian

## « Embrasse-moi, idiot »

**Q**UAND les feux s'allument sur la scène des Blancs-Manteaux, une starlette, plus tout à fait de première fraîcheur, qui semble davantage fréquenter les trottoirs de son quartier que les plateaux de télévision, fait bruyamment irruption, valise à la main, dans le sommeil de son voisin. Qu'a-t-il donc à se reprocher, ce cher homme ? C'est que pour lui, la situation n'est pas simple. Charmant écrivain dont les manuscrits passent plus de temps dans la sacoche du facteur que sur les bureaux des éditeurs, notre voisin, moraliste de surcroît, a usé, pour son grand malheur, sa paire de jumelles, lui révélant, au travers d'une

fenêtre dont les volets sont restés ouverts, les coupables activités de sa voisine. Et ce besogneux n'a pas tenu sa langue. La suite est un miroir sans complaisance pour les esthètes de l'écriture et les pseudo-intellectuels.

Le contenu de la pièce n'est pas toujours à la hauteur de la mise en-scène et d'une excellente interprétation de Nathalie Courval et Eric Lorvoire.

*Embrasse-moi idiot* se joue tous les soirs, sauf le dimanche, à 20 h 15 aux Blancs-Manteaux, 15, rue des Blancs-Manteaux, Paris 4<sup>e</sup>, métro Hôtel-de-Ville, tél. : 887.15.84.

Rémy ROBIN

## Invités de Radio-Libertaire

- Jeudi 8 avril : « Le fédéralisme en marche » (14-16 h) : Bernard Benoit (guitare celté).
- « L'invité quotidien » (18-22 h) : Unanimité et démocratie majoritaire, par G. Balkanski.
- Mardi 13 avril : « L'invité quotidien » : Michel Portal.
- « Vous avez dit Bigeard » (22-24 h) : Philippe Goy, écrivain de science-fiction.
- Mercredi 14 avril : « L'invité quotidien » : Jean Coudret, poète.
- Jeudi 15 avril : « Le fédéralisme en marche » : Allan Stivell.
- « L'invité quotidien » : l'Union des athées.
- Vendredi 16 avril : « L'invité quotidien » : Elisabeth Gillet, chanteuse.
- Mardi 20 avril : « Vous avez dit Bigeard » ; Yves Frémion et Jean-Louis Le Breton parleront de la science-fiction française.

## LITTÉRATURE POLICIÈRE

Amateurs de romans policiers, ne manquez pas la réédition des *Nouveaux Mystères de Paris*, de Léo Malet.

Grâce à l'excellente initiative des éditions Fleuve noir, qui lui consacrent une collection, Nestor Burma, détective de choc, anarchiste de cœur, reprend du service.

Couronné en 1958 par le Grand Prix de l'Humour noir, cette fameuse série nous livre un Paris disparu depuis, au rythme des marteaux piqueurs et du béton envahisseur. Un Paris où se mêlent d'étranges destinées ; du Marais aux Champs Elysées, du Pont de

Tolbiac à la plaine Monceau, Nestor Burma débusque le mystère et le met « knock out ».

Le premier volume de cette édition nous entraîne en 1954 sur les traces du directeur de l'agence Fiat Lux qui, après une longue enquête, nous laisse à l'heure où *Le Soleil naît derrière le Louvre* (1).

Impatients de le retrouver, il nous faudra attendre les prochains mois pour découvrir d'autres quartiers de Paris et leurs nouveaux mystères.

Erick

(1) Titre n° 1 (15 volumes) : Les Nouveaux Mystères de Paris, éditions Fleuve noir.

## A PROPOS DE LA NÉGOCIATION...

L' HISTOIRE de la négociation entre patrons et ouvriers est aussi vieille que l'histoire du mouvement ouvrier lui-même. Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, ceux qu'on appelait les « chrétiens sociaux » demandaient humblement aux maîtres de forge d'accepter de dialoguer à propos de l'amélioration des conditions de travail. Mais ce fut un dialogue de sourds qui favorisa dans la classe ouvrière de l'époque le rejet des conceptions de collaboration de classes.

Le syndicalisme révolutionnaire développa une toute autre conception du dialogue patrons-ouvriers. Sa théorie de l'action, basée sur le concept de l'action directe, se donnait comme méthodes la grève et la manifestation de rue. Lorsque le patron discutait, c'était qu'il y était contraint par un rapport de forces qui ne lui était pas favorable.

Ce sont les socialistes qui, après avoir pris en main la CGT, vont remettre en vigueur dans les syndicats la notion de négociation et la développer jusqu'à la collaboration de classes ouverte. Les anarchistes refusaient, bien sûr, de suivre une telle logique, mais ils faisaient, avec les autres tendances minoritaires du syndicalisme, une distinction claire entre « les tractations inévitables entre patrons et ouvriers » qui matérialisent l'avancée des revendications et la participation à des organismes permanents de concertation qui constituent un flagrant délit de collaboration.

La négociation connaîtra des lendemains glorieux tels les accords de Matignon qui sonneront le glas du Front populaire. Mais c'est après la Libération qu'elle connaîtra son évolution décisive qui verra naître la « politique contractuelle » qui consiste à négocier chaque année un accord patronat-syndicats afin de chercher à éviter les troubles sociaux.

Le gouvernement Mauroy veut aller plus loin encore. Le projet vise à faire entrer dans les mœurs l'obligation de négocier au moins une fois par an, et ce au niveau de chaque entreprise. Aussi est-on en droit de se demander si une telle systématisation de la politique conventionnelle n'est pas de matière à freiner l'action des travailleurs pour leurs revendications. Serait-ce la fin de la lutte des classes ?

Que ses partisans, et en particulier les anarchistes, se rassurent. L'obligation de négocier ne signifie pas l'obligation de conclure un accord, et ce n'est pas ce nouveau gadget gouvernemental qui va amener les patrons à satisfaire les revendications des travailleurs sans que ceux-ci aient besoin de mener bataille. La politique conventionnelle, prônée par la droite comme par la gauche, ne repose en fait que sur l'illusion d'une possibilité de dialogue entre deux partenaires qui ne sont pas égaux.

Cette illusion-là, il ne faut pas l'entretenir chez les travailleurs, mais bien leur montrer que la négociation ne permet d'avancer que lorsqu'elle a été précédée par des luttes. Il est dommageable que des organisations syndicales signent des accords à froid, sans savoir si leur contenu correspond à ce qu'attendent les travailleurs. Il est également dangereux de laisser se développer l'idée que la négociation, la concertation, puissent permettre d'avancer, parce que leur conséquence est qu'il est inutile de lutter. C'est supposer que les patrons puissent renoncer d'eux-mêmes, par la discussion, à leurs privilèges de classe.

Tout cela paraît évident à un militant anarchiste. Mais l'essentiel est de savoir comment on peut, au travers de son action syndicale, s'opposer à une telle évolution sans pour autant se couper des réalités.

L'obligation de négocier peut être utilisée comme un moyen parmi d'autres de montrer aux travailleurs qui

attendent beaucoup de la concertation, que ce système n'est qu'illusion et que les travailleurs n'y trouvent jamais leur compte. D'une façon générale, il ne faut jamais risquer un accord sans s'être auparavant assuré d'un rapport de forces favorable dans l'entreprise. A ce moment-là, on sort du cadre de la politique contractuelle et c'est sur mandat des travailleurs que les délégués syndicaux négocient, et ce sont les travailleurs eux-mêmes qui décident si le contenu de l'accord obtenu est suffisant ou non. La négociation conclut l'action et non l'inverse. Le syndicat n'est plus le partenaire social du patron, il est le représentant des intérêts de classe des salariés.

Cette démarche est exactement l'inverse de celle suivie par les organisations syndicales aujourd'hui. Elles participent à la gestion du système, elles étudient avec les patrons et le gouvernement les moyens de redresser l'économie, et ce n'est que lorsqu'elles jugent les résultats insuffisants qu'elles appellent éventuellement les travailleurs à manifester leur mécontentement. La négociation est devenue l'axe directeur de leur politique.

C'est cela qu'il faut changer ! Il ne sert à rien de refuser toute négociation ; ce qu'il faut, c'est démontrer que toutes ces structures de concertation sont destinées à faire illusion en cherchant à gommer les divergences entre intérêts de classe, c'est redonner à la lutte de classes tout son contenu révolutionnaire en développant la méthode de l'action directe plutôt que toute autre. C'est la tâche — ô combien difficile — à laquelle doivent se consacrer les anarchistes qui, dans leur entreprise, sont également des militants syndicalistes.

Alain SAUVAGE

## SYNDICATS ET NÉGOCIATIONS

« CETTE année, le Premier Mai sera ouvrable. Ainsi en a décidé le CCN de la CGT. (...) La raison de cette décision, la voici : il s'agit une fois de plus d'affirmer publiquement la volonté du « syndicalisme officiel » d'abandonner les revendications ouvrières pour la défense de la nation (?). Ce résultat est la suite logique de trois années de trahison des intérêts ouvriers ! Après avoir accepté l'arbitrage obligatoire, la « pause », proposé l'enquête sur la production qui devait justifier le sabotage des 40 heures, et puis avoir encore réclamé une amélioration (1) de la loi sur l'arbitrage et un véritable « statut du travail », aujourd'hui la CGT, reniant tout son passé d'action ouvrière, au nom d'un soi-disant intérêt général, collabore en fait avec les profiteurs d'un régime que sa mission véritable est d'abolir. Nos responsables syndicaux « permanents et inamovibles », parlant au nom des syndicats sans jamais les consulter, affirment qu'ils sont prêts à accepter tous les sacrifices pour sauver, disent-ils, les libertés et les droits démocratiques, défendre l'intégralité du territoire et de l'empire colonial. (...) Prisonniers d'une situation que nous avons tout fait pour éviter, nous, les « minoritaires » de la CGT, nous déclarons n'être ni dupes ni complices de la décision confédérale. Nous la subissons, comme nous avons subi les consé-

quences de toutes les capitulations précédentes, mais nous sommes plus fermement décidés que jamais à lutter pour débarrasser la CGT de tous ceux qui tentent de transformer cet instrument de libération des travailleurs qu'est le syndicalisme en un instrument supplémentaire d'asservissement. »

Ce texte, qui pourrait avoir été écrit actuellement (1), pose le problème du rôle fondamental du syndicalisme : doit-il n'être qu'un rouage de plus dans une politique « d'Union sacrée » ou représenter la classe ouvrière sur la base de ses propres intérêts ?

En fait, quand on parle de syndicalisme, on oublie de définir le rôle qu'on lui accorde. Celui-ci est caractérisé par trois modèles : 1) le « modèle léniniste », où le syndicat n'est considéré que comme courroie de transmission du parti et sous sa direction ; 2) le « modèle trade-unioniste », où à l'inverse le syndicat secrète un parti qui le représente au Parlement (Angleterre, Allemagne, Suède...) ; 3) le modèle anarcho-syndicaliste, où le syndicat joue pleinement son rôle de représentant des travailleurs, à la fois sur le plan économique et sur le plan politique.

Du rôle, mineur ou majeur, qu'un militant accorde au syndicat dépend l'attitude qu'il aura dans des négociations avec les patrons. On ne se conduit pas de la même façon quand on pen-

se que pour le bien de la nation il faut faire un effort commun ou si l'on pense que les travailleurs ont leurs propres intérêts qui sont inconciliables avec ceux du capitalisme...

Quand on voit l'évolution du mouvement syndical de 36 à aujourd'hui, le bilan est clair ! Le syndicalisme altéré par l'illusion parlementaire n'a réussi qu'à atteindre péniblement le souhait de 39 heures hebdomadaires... Le Premier Mai, jadis démonstration de la force militante des travailleurs, a dégénéré en une kermesse où l'on vend du muguet et où les chefs politiques viennent voir si les troupes sont en forme.

Rien d'étonnant si les syndicats réformistes actuels proposent, en accord avec Mauroy and Co, de négocier à froid et ce de manière régulière.

Dans une interview accordée à *Libération*, Didier Motchane, secrétaire national du PS, déclarait : « Avant le 10 mai, les syndicats refusaient la cogestion. Mais avec un pouvoir de gauche, ou ils pensent que c'est de la frime et que rien ne changera, ou bien ils devront se sentir co-responsables du changement ». Le problème est bien posé... les anarcho-syndicalistes pensent que le parlementarisme c'est de la frime, que les intérêts des travailleurs sont ailleurs !

Jean-Pierre GERMAIN

(1) Tract du Cercle syndicaliste lutte de classes de l'entreprise Gnome et Rhône, 1939. Les cercles où étaient présents de nombreux militants anarchistes, menaient un travail d'opposition à la CGT. Ils éditaient *Le Réveil syndicaliste*.



souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.